

Le discours décisif d'un congrès fondateur

Alain Bergounioux

Le discours de 1908, au Congrès de Toulouse de la jeune SFIO, n'est pas celui qui vient spontanément à l'esprit lorsque nous pensons à Jean Jaurès. Il ne contient pas les envolées des grandes interventions parlementaires, il n'a pas la force poignante du discours contre la guerre prononcé dans la cathédrale de Bâle en 1912 ou la gravité empreinte d'espoir du discours à la jeunesse de l'été 1914. Mais, il n'en revêt pas moins une grande importance pour Jean Jaurès lui-même et pour le socialisme français. Ce fut, en effet, ce discours qui consacra la prééminence de Jaurès parmi les socialistes français. Il fait apparaître le "chef" de parti, qui sait affronter la controverse politique, pousse l'adversaire dans ses retranchements mais qui a, tout autant, l'aptitude de dégager les synthèses entraînant l'adhésion. La stature intellectuelle, en effet, aussi éclatante soit-elle, ne suffit pas pour animer une force politique. Le prestige de Jean Jaurès vient aussi de ce qu'il a su assumer les contradictions du socialisme

français et, de ses faiblesses tenter d'en faire une force. C'est tout l'enjeu de ce congrès de Toulouse qui, avec le recul, peut être considéré comme un moment fondateur pour la tradition socialiste.

En 1908, il faut bien voir que l'unité du socialisme français était encore fragile. Certes, par ses résultats électoraux, la SFIO, créée en 1905, commençait de s'installer dans la vie politique nationale. Mais, le parti, qui ne pouvait compter que sur quelques dizaines de milliers d'adhérents, était un assemblage de fédérations soucieuses de leurs prérogatives et, surtout, demeurait traversé de courants politiques contradictoires fortement marqués par les conflits des années antérieures. La droite du parti, proche des radicaux, avait perdu beaucoup d'influence - ses principaux porte-paroles, comme René Viviani ou Aristide Briand étant restés en dehors de l'unité de 1905. Mais, elle représentait encore une réalité locale. Les guesdistes, sans avoir de majorité, constituaient de loin le courant le plus important. Repliés sur eux-mêmes, ils se réclamaient d'un marxisme quelques peu mécaniste mal adapté aux évolutions de la société française. Leur volonté de conserver avant tout l'autonomie du parti dans la vie politique et sociale leur tenait lieu de stratégie. De nouvelles tendances contestatrices, qui compensaient leur position minoritaire par leur virulence, comme l'hervéisme, courant formé autour de Gustave Hervé, fédéré par l'antimilitarisme, ou comme le courant syndicaliste, proche de la CGT, animé par Hubert Lagardelle, remettaient en cause les principes d'un socialisme républicain et dénonçaient les

illusions du parlementarisme. Jean Jaurès exerçait une influence indéniable sur un grand nombre de militants et d'élus. Mais, il n'était pas à la tête d'une majorité constituée. Son action avant l'unité n'allait pas sans attirer les critiques. La difficulté qui fut la sienne, pour que le parti soutienne le journal *l'Humanité*, montre que tout était loin d'être joué.

Aux incertitudes propres à la SFIO s'ajoutaient celles de la situation politique. Le "bloc des gauches" avait épuisé ses mérites. En 1905, la séparation des Eglises et de l'Etat avait marqué l'aboutissement du combat laïc du XIX^{ème} siècle. La politique menée par le gouvernement Clémenceau rejetait nettement les socialistes dans l'opposition. Les drames de Draveil et de Villeneuve Saint-Georges, où l'armée avait tiré sur des grévistes, a ainsi précédé de quelques semaines le Congrès de Toulouse. La question des rapports avec les radicaux n'en demeurait pas moins posée. D'autant que depuis 1905 et la crise marocaine, les tensions internationales, entre la France et l'Allemagne, contribuaient à placer les dangers d'affrontement en Europe au centre des préoccupations et dessinaient d'autres clivages politiques. Enfin, la SFIO était confrontée à l'existence d'un "autre socialisme", celui de la CGT et de son syndicalisme révolutionnaire. La charte d'Amiens, qui avait suivi d'un an l'unification de 1905, sonnait comme un défi. Les cégétistes voulaient porter seul le projet révolutionnaire indépendamment du Parti socialiste. Certes, nombre de syndiqués étaient aussi adhérents de la SFIO. Mais les oppositions demeuraient fortes entre les dirigeants. Depuis presque

vingt années maintenant, les rapports à mettre en oeuvre entre le socialisme et le syndicalisme étaient débattus sans avoir trouvés une solution satisfaisante.

Ce contexte explique suffisamment la situation difficile du Congrès de Toulouse. Un grand débat se préparait. Des bruits de scission avaient même circulé dans la presse les semaines précédentes. Depuis 1905, les premiers congrès de la SFIO avait principalement déterminé des règles et des principes. Ce congrès de 1908 fut le premier depuis l'unité qui donna lieu à une confrontation générale sur les principes mêmes de la politique socialiste, sur ses buts et ses moyens. Jules Guesde, malade, fut absent du Congrès. Mais ses positions furent largement défendues par Paul Lafargue, Alexandre Bracke et Charles Rappoport pour les principaux orateurs de la tendance. Les autres points de vue s'exprimèrent également, ceux des nostalgiques du bloc des gauches, du courant syndicaliste révolutionnaire, des amis d'Edouard Vaillant. Jaurès choisit de répondre à tous. Mais la controverse principale était bien avec les guesdistes pour définir la place et la nature du réformisme socialiste. Les guesdistes déniaient toute valeur socialiste à des réformes qui ne mettaient pas en cause le capitalisme. Ce débat "réforme-révolution" durait depuis des années. La fameuse controverse, "Question de méthode" tenue entre Guesde et Jaurès, à Lille, en 1900, en avait tracé le cadre. Mais désormais, il s'agissait de déterminer la politique d'un parti qui pouvait assumer des responsabilités nationales dans un avenir prochain. Une trop grande rigidité doctrinale pouvait

contribuer à isoler le socialisme. D'autant plus que les guesdistes rejetaient les thèses du syndicalisme révolutionnaire et ce privilège qu'il voulait donner au seul "mouvement ouvrier révolutionnaire". Que pouvait, dès lors, faire seul le Parti ?

Jaurès, dans ce congrès, s'assigna pour tâche de définir une synthèse, qui maintînt l'unité mais qui puisse également dessiner une politique concrète. Son discours s'éclaire à partir de là. Il comporte une défense éclatante de la démocratie. Le dialogue critique avec Hubert Lagardelle lui permit de refuser "l'élitisme ouvrier". La démocratie, pour lui, était à l'origine du mouvement ouvrier et ne pouvait qu'être aussi à son terme. Jaurès refusait de séparer l'émancipation de la classe ouvrière de celle de la nation. Cette position contenait par avance la condamnation du "léninisme". Et, Léon Blum en reprendra la substance dans son discours du Congrès de Tours, douze ans plus tard. Dans l'immédiat, le syndicalisme devait être un instrument nouveau de conquête de la démocratie. Il devait préparer les formes de la propriété collective de demain. La thèse que Jaurès voulait soutenir contre les guesdistes tient dans la nécessité d'une réalisation progressive de la société nouvelle. La société socialiste ne peut pas être le résultat d'un "coup de main", elle résulte d'une préparation des esprits qui se fait dans l'action réformatrice de tous les jours. Il a défini ainsi clairement les conditions d'une "évolution révolutionnaire". Tout à fait intéressante sont les pages où Jaurès décortique les réformes discutées à l'époque, la loi de 1898 sur les accidents du

travail, l'impôt sur le revenu, les retraites ouvrières, le rachat des chemins de fer par l'Etat. Tout ce qu'ont été les bases du développement ultérieur de l'Etat social.

Jaurès, à la différence de Bernstein mais aussi à celle de Lénine en sens opposé - n'a jamais voulu séparer le but et les moyens. Organiser l'ensemble du peuple pour assurer les conditions d'une révolution sociale pacifique, telle était la perspective qu'il proposait à la SFIO. La force de sa vision, qui comme on l'a parfois dit, à tort, ne supposait pas résolu par avance les difficultés, mais refusait les oppositions stérilisantes, entraîna d'adhésion du congrès. La résolution qu'il inspira fut votée à la quasi-unanimité. 1908 confirma ainsi l'unité un peu contrainte de 1905 en lui donnant un fondement doctrinal plus solide. Certes, les courants qui faisaient la SFIO demeurèrent. Mais, jusqu'en 1914, l'unité alla en se renforçant à mesure où la personnalité de Jean Jaurès s'imposait comme la figure fédératrice du socialisme français. Les ruptures de la guerre, celle de 1914 et plus encore, celle de 1917, remirent évidemment en cause bien des aspects de la "synthèse jaurésienne". Mais son nerf principal, une conception du socialisme liée intimement à l'idée démocratique, demeura et fut la boussole du socialisme français dans toute les épreuves du siècle. C'est en ce sens que le Congrès de Toulouse fut réellement un congrès fondateur. ❖

Alain Bergounioux, Historien, est aujourd'hui conseiller auprès du ministre de la Culture et de la Communication. Il adhère au parti socialiste en 1971 et devient Secrétaire national à la Communication en 1995. Il est l'auteur de nombreux ouvrages sur l'histoire du mouvement socialiste et syndicaliste notamment *Blum, Discours politiques* (1997); *L'utopie à l'épreuve : le socialisme européen au 20e siècle*, (1996, en coll. avec Gérard Grunberg); *Le long remords du pouvoir*, (1992, en coll. avec Gérard Grunberg); *La social-démocratie ou le compromis* (1989, en coll. avec Bernard Manin); *Force Ouvrière* (1982) et *Le régime social-démocrate* (1979, en coll. avec Bernard Manin).

*Le Congrès
de Toulouse,
15-18
octobre 1908*



ÉLOGE DE LA RÉFORME

DISCOURS DE J. JAURÈS
AU CONGRÈS
DE TOULOUSE
-1908-

Eloge de la réforme

Discours au congrès de Toulouse -1908-



JEAN JAURES (Tarn) — Citoyens, je remercie d’abord les délégués de la Fédération de Meurthe-et-Moselle et notamment mon ami Uhry, d’avoir bien voulu me céder leur tour de parole en me permettant de défendre à la fois, dans leur inspiration commune, les motions de Meurthe-et-Moselle et du Tarn.

Lorsque la motion du Tarn vous a été soumise, nous n’avions pas la prétention outrecoûdante et puérile de soumettre directement au vote du Congrès un document de cette étendue, mais nous avons voulu que, renvoyé à la Commission avec les autres motions, il aidât à l’effort de précision et de clarté qui est à l’heure présente dans les besoins les plus évidents du Parti.

1) **Georges Clemenceau** (1841-1929) fut maire de Montmartre (1870), député de 1871 à 1893, sénateur en 1902. En octobre 1906, après avoir été ministre de l'intérieur dans le cabinet Sarrien, il lui succède comme président du Conseil tout en gardant le portefeuille de l'intérieur. En 1909, son ministère sera renversé sur sa politique de réorganisation de la marine. Au poste de président du Conseil, il crée un ministère du Travail dont le titulaire, le socialiste Viviani, est chargé d'engager une politique sociale active. Toutefois, à la suite de la constitution de la Confédération Générale du Travail (C.G.T.) et de nombreuses grèves, Clemenceau provoque la rupture avec les socialistes et le leader de la gauche, Jean Jaurès, en réprimant violemment ces manifestations.

Ni coup de main, ni coup de majorité

Citoyens, la question qui se pose impérieusement à tous les esprits dans le socialisme, ce n'est plus : "quel est le but du socialisme ?" Ce but a été dès longtemps défini, avec une précision magistrale, par tous nos maîtres, par tous les congrès nationaux et internationaux: c'est la substitution totale de la propriété sociale à la propriété capitaliste, c'est l'organisation du travail affranchi, du travail souverain devenu maître de tous les moyens de production et d'échange. La question qui se pose maintenant, c'est: "comment le Parti socialiste atteindra-t-il ce but?" Comment, par quelle action, passerons-nous de la société capitaliste d'aujourd'hui à la société collectiviste et communiste que nous préparons, que nous annonçons? Et malgré le malaise de l'heure présente, malgré les hésitations provoquées dans le Parti même par la contrariété des conceptions au sujet de cette méthode de réalisation, le seul fait que cette question se pose maintenant au premier plan est un signe de la force croissante du Parti.

Citoyens, je crois pouvoir dire qu'à cette question – comment parviendrons-nous au socialisme, comment réaliserons-nous le socialisme –, l'ensemble du Parti, l'immense majorité du Parti répond: en écartant le catastrophisme puéril et grossier que nous attribuent beaucoup de nos adversaires. L'autre jour, dans son discours de Bandol, lorsque M. Clemenceau (1) a prétendu que le Parti

socialiste dans son ensemble était catastrophiste, qu'il attendait l'avènement d'un ordre nouveau de je ne sais quel miracle, et lorsque, si vous me permettez ce mot personnel, il m'a attribué personnellement cette conception à moi-même, qui n'ai jamais cessé de la combattre et de formuler ce que Marx appelle «l'évolution révolutionnaire», M. Clemenceau a révélé une fois de plus son inintelligence fondamentale de la pensée socialiste et de l'action ouvrière. (*Vifs applaudissements.*) Il a vérifié une fois de plus le mot du grand auteur des «Maximes»: "On peut être un sot avec beaucoup d'esprit".(2) (*Nouveaux et vifs applaudissements.*)

Non, ce n'est ni par un coup de main, ni même par un coup de majorité que nous ferons surgir l'ordre nouveau. Il se peut qu'à un moment de l'évolution, que dans la crise provoquée par la résistance ou la criminelle folie de la bourgeoisie, le prolétariat soit appelé à recourir à la force insurrectionnelle; mais il n'a pas l'enfantillage de penser qu'un coup d'insurrection suffira à constituer, à organiser un régime nouveau. Au lendemain de l'insurrection, l'ordre capitaliste subsisterait et le prolétariat, victorieux en apparence, serait impuissant à utiliser et à organiser sa victoire, s'il ne s'était déjà préparé à la prendre en main par le développement d'institutions de tout ordre, syndicales ou coopératives, conformes à son idée, conformes à son esprit, et

2) En 1664, les *Maximes morales et Réflexions ou sentences* fondent la célébrité littéraire du Duc François de La Rochefoucauld (1613-1680).



s'il n'avait graduellement réalisé, par une série d'efforts et d'institutions, sa marche collectiviste et commencé l'apprentissage de la gestion sociale.

Tanger le rappelait en commentant quelques pages, magistrales en effet, du livre de Dubreuilh sur *la Commune* (3). On peut dire, on a dit avec raison et avec force, que si la Commune, si glorieuse et si féconde qu'elle ait été, avait triomphé, en un sens sa victoire n'aurait été encore qu'une des formes de la défaite. Le lendemain d'une victoire apparente. Paris insurrectionnel aurait dû composer avec toutes les forces de résistance, et la victoire de la Commune se serait résumée probablement à faire l'économie du régime de M. Thiers (4) et à aboutir tout de suite à la république de Gambetta (5).



3) Couverture du livre édité en 1908.

4) En février 1870, **Adolphe Thiers** (1797-1877) est élu par 26 départements à l'Assemblée nationale et est désigné comme chef du pouvoir exécutif de la République française. Il forme un gouvernement d'union nationale afin de négocier les préliminaires de paix et de les faire ratifier par l'Assemblée le 1er mars. Pour lutter contre Paris insurgé, il choisit d'assiéger la ville. Après avoir signé le traité de Francfort avec la Prusse et réprimé la Commune (semaine sanglante), la loi Rivet du 31 août 1871 lui confère le titre de président de la République jusqu'à l'achèvement des travaux de l'Assemblée.

5) **Léon Gambetta** (1838-1882), après la victoire de Mac-Mahon et afin de lutter contre la politique conservatrice, s'allia au centre. Cette alliance parvint à faire adopter les lois constitutionnelles qui instauraient la République (1875). Après le coup d'Etat manqué du 16 mai 1877 par le maréchal Mac-Mahon, Gambetta travailla à renforcer la résistance républicaine et contribua à la chute du maréchal. Président de la Chambre en 1879, il fut néanmoins maintenu à l'écart du pouvoir jusqu'à la victoire de son parti, l'Union républicaine. Le gouvernement ou "le grand ministère" qu'il tenta de former en novembre 1881 fut renversé en janvier 1882.

Eh bien, de même qu'il est impossible de réaliser l'ordre nouveau par un surgissement insurrectionnel, il est impossible de créer la révolution sociale par un simple coup de majorité. Même si la dot électoral amenait un jour, faisait débarquer un jour au Palais-Bourbon une majorité socialiste, cette majorité socialiste ne pourrait façonner l'ordre nouveau que si déjà le prolétariat s'y était préparé. Aussi bien, ceux même de nos camarades qui ajournent volontiers, je ne dis pas tout l'effort, mais le meilleur de l'effort de réalisation socialiste au lendemain de la prise totale du pouvoir politique par la classe ouvrière, ceux-là même, comme Bracke (6), Rappoport (7) dans ses explications d'hier, marquent bien qu'au lendemain de cette révolution qui aurait mis aux mains du prolétariat, tout le pouvoir politique, le prolétariat révolutionnairement victorieux devrait procéder à l'aménagement progressif, à la réalisation progressive de la société nouvelle. En sorte que dans la pensée de nos camarades, de ceux-là mêmes qui ajournent le plus l'effort de réalisation prolétarienne et socialiste, la révolution ne sera que la préface de l'évolution nécessaire.

La propagande théorique et la réforme concrète

Mais, citoyens, si nous attendons qu'un groupement de forces, qu'une constitution de majorité nous mette à même de saisir le pouvoir politique pour agir, cette majorité, cette force même, la créerons-

6) **Bracke Wilhelm** (1842-1880), membre de l'Association générale des travailleurs allemands, fut l'un des fondateurs du Parti ouvrier social-démocrate allemands. A partir de 1877, il devint député au Reichstag.

7) **Rappoport Charles**, originaire des pays baltes russes, est naturalisé français par décret du 11 novembre 1899. Aux différents congrès, il combattit toujours le réformisme dans son "idéologie", dans ces manifestations quotidiennes. Au congrès national de Toulouse, il affirma que les sens et la valeur d'une réforme n'apparaissent qu'à l'usage. Il reprocha aux réformistes de ne pas parler des réformes en socialiste et d'attendre le socialisme d'une addition de réformes. Les syndicalistes révolutionnaires, les anarchistes et les amis d'Hervé se virent reprocher leur volonté d'ériger en dogme l'action directe.

nous, la pourrons-nous constituer? Pouvez-vous imaginer que vous amènerez, que vous élèverez le prolétariat plongé dans la misère, dans la servitude d'aujourd'hui à avoir une suffisante clarté, une suffisante vigueur de revendication appliquée à la société, à l'ordre nouveau total, si dès maintenant, dès aujourd'hui, le prolétariat n'a pas été entraîné, éduqué, organisé, non seulement par la propagande théorique ou verbale, mais par l'éducation des faits, par les réalisations progressives? (*Vifs applaudissements.*)

UN DELEGUE - Nous l'avons toujours dit. (*Mouvements.*)

JAURES - Mais, camarades, permettez-moi de poser la question comme je la vois, et si de bonne foi, en essayant d'interpréter votre pensée dans le seul but de dissiper les malentendus qui peuvent être entre nous, je me trompe de tel ou tel degré, de telle ou telle nuance, je vous prie de faire crédit encore à ma parole et de ne rectifier que par les explications étendues qu'apporteront vos amis.

Je dis qu'à mon sens - et c'est là l'objet essentiel de la motion du Tarn - il importe, pour l'éducation même du prolétariat, pour la libération même des cerveaux ouvriers, pour la préparation même de la force prolétarienne qui doit un jour arriver à l'intégralité du pouvoir, il importe que ce ne soit pas seulement par des formules, si vraies soient-elles, si pleines de sens soient-elles, que ce ne soit pas seulement par une propagande théorique à laquelle, pour

ma part, je suis passionnément attaché, mais par une série de réalisations, que le prolétariat, aujourd'hui misérable, accablé, prenne enfin conscience de sa force, parce que c'est de cette conscience surtout qu'il a besoin.

C'est dans cet esprit que la motion de la Fédération du Tarn est conçue. Nous n'acceptons pas qu'on oppose l'action d'aujourd'hui à l'action d'après-demain, nous n'acceptons pas qu'on oppose l'esprit révolutionnaire et l'action réformatrice du Parti. Nous disons que dans un Parti vraiment et profondément socialiste, l'esprit révolutionnaire réel est en proportion de l'action réformatrice efficace et que l'action réformatrice efficace est en proportion de la vigueur même de la pensée et de l'esprit révolutionnaires. Nous vous disons, précisément parce que le Parti socialiste est un parti de révolution, précisément parce qu'il ne se borne pas à réformer et à pallier les pires abus du régime actuel, mais veut réformer en son principe et en son fond ce régime même, précisément parce qu'il veut abolir le salariat, résorber et supprimer tout le capitalisme, précisément parce qu'il est un parti essentiellement révolutionnaire, il est le parti le plus activement et le plus réellement réformateur. Précisément parce qu'il n'est pas arrêté, dans sa revendication incessante, par le droit, périmé à ses yeux, de la propriété bourgeoise et capitaliste, il est le seul parti qui puisse pousser toutes les réformes jusqu'à la réforme totale et il est

“Parce que le Parti socialiste est un parti essentiellement révolutionnaire, il est le parti le plus activement et le plus réellement réformateur.”

8) **Leroy Léon**, dit Jean Lorrin (1879-1932) adhéra aux Jeunes socialistes d'Auxerre à vingt ans. Au début 1905, il devint secrétaire de la Bourse du Travail d'Auxerre. Cette même année marqua un tournant dans la pratique militante de Lorrin puisqu'il ne défendit pas, au congrès du Globe et au congrès de Chalon, les positions officielles des guesdistes. Son retour dans son département natal de Loir-et-Cher, son arrivée à la fédération et sa nomination comme rédacteur en chef du *Progrès* fondent la deuxième partie de sa vie de militant et de propagandiste. A son appel, la fédération du Loir-et-Cher le 2 décembre 1906, décida l'adhésion à la S.F.I.O., le nomma secrétaire fédéral et le délégua aux congrès nationaux de 1907, 1908, 1909, 1910 (Nîmes et Paris).

le seul parti qui puisse donner à chaque réforme, à chaque tentative partielle d'affranchissement et d'amélioration, la plénitude d'une force que rien n'arrête et que rien n'effraie. (*Approbaton.*)

Voilà pourquoi nous proclamons nécessaire l'action réformatrice du Parti et nous disons que dès aujourd'hui le prolétariat socialiste doit lutter tous les jours, agir tous les jours, revendiquer tous les jours, réaliser tous les jours pour transformer à son profit, pour modifier à son profit le rapport des forces et pour préparer par l'exercice croissant de son action collective un régime où c'est l'action collective du travail qui sera souveraine et régulatrice.

Mais, citoyens, ces déclarations générales ne suffisent pas. Il ne suffit pas de prononcer le mot de réformes: il faut tâcher que nous l'entendions dans le même sens, au même degré, à la même profondeur. A mon avis, ce qui fait entre nous, dans le Parti, le malaise essentiel, c'est que nous ne donnons pas à ce mot de réformes, à l'œuvre immédiate du Parti, la même signification. Eh bien, c'est cette équivoque qu'il faut dissiper.

Tout à l'heure, Lorrin (8) disait que certes ceux qui conseillaient l'abstention électorale étaient dangereux, mais qu'il redoutait moins, qu'il détestait moins, pour le Parti, les anarchistes avoués formulant tout haut la théorie de l'abstention systématique et totale, que les anarchistes inavoués ou les demi-anarchistes – c'est lui qui les caractérisait ainsi – qui, sans conseiller ouvertement l'abstention et en gardant de

l'activité électorale juste le petit grain qu'il faut pour demeurer dans le Parti, s'ingénient cependant à discrediter, à énerver, à détruire cette action électorale.

La réforme parlementaire pour l'action socialiste

Ce que Lorrin disait de la pratique électorale, je le dis aussi de l'attitude du Parti à l'égard de l'action parlementaire, et pour moi, je vous le déclare très nettement, j'aimerais infiniment mieux pour le Parti socialiste, pour le prolétariat, qu'il dise nettement, clairement : dans le Parlement, foyer de transactions périlleuses, il n'y a rien à faire : c'est la corruption, ou, si on aboutit à quelques semblants de résultats, ce sont des résultats misérables. Donc, il vaut mieux qu'au lieu d'aller se corrompre et créer au prolétariat de dangereuses illusions par l'envoi au Parlement de délégués inutiles, le Parti n'ait pas de délégués au Parlement, qu'il reste tout entier en dehors de cette forteresse de la bourgeoisie et qu'il s'applique du dehors, avec toute son énergie révolutionnaire, à l'investir un jour. C'est un langage que je combattrais mais il me paraîtrait moins redoutable au Parti que le langage de ceux qui veulent encore envoyer des délégués au Parlement, mais en déclarant d'avance qu'ils n'y joueront qu'un rôle de dérision, d'illusion, d'impuissance et de corruption.

Que Lafargue (9) me permette de le lui dire: lorsque, hier, il caractérisait le Parlement comme un

9) **Lafargue Paul** (1842-1911) fut membre de la Première Internationale, fondateur avec J. Guesde, du Parti ouvrier français. A Toulouse, il repoussa toute idée de retour à la politique d'union des gauches et fit partie de la commission qui élaborera une motion d'unanimité.

LE SOCIALISME EN FRANCE - LES GROUPES ET LEURS CHEFS



régime d'impuissance absolue et d'absolue corruption, et lorsqu'il constatait qu'à mesure que les élus pénétraient plus nombreux dans le Parlement, la réaction se faisait plus dangereuse et plus puissante, je me disais en vérité qu'il avait une façon de soutenir le parlementarisme qui ressemblait tellement à une autre, que les partisans de la motion Jobert (10) ne peuvent pas se plaindre de n'avoir pas encore eu



10) **Jobert Léopold** (1869-1942), délégué au congrès national de Toulouse, prit la parole longuement pour défendre la motion de la 13^e section de la Seine et la ligne politique de Gustave Hervé, emprisonné. Plusieurs sections proposèrent des motions d'exclusion à l'égard de Jobert. Après avoir soutenu la position Allemaniste, sans pour autant parvenir à regrouper l'ensemble des Allemanistes, il se rallia à la motion Jaurès. Toutefois, moins d'un mois après, il déclara dans un article intitulé "Impressions de congrès" n'avoir voté la motion d'unanimité que par son départ précipité de Toulouse. Il conclua par "La bataille de Toulouse est perdue, mais la lutte continue".



la parole... (*Rires.*) En ce point, c'est Lafargue qui a été leur interprète.

Eh bien, de même qu'il est dangereux de paraître accepter l'action électorale en la discréditant d'avance et en l'humiliant, de même qu'il est dangereux de paraître accepter la participation socialiste à l'action parlementaire en la discréditant d'avance, en la frappant d'impuissance, il est dangereux de prononcer le mot de réformes, de maintenir dans le programme du Parti un semblant de réformes, et de jeter en même temps sur toute l'action réformatrice et sur les effets possibles de cette action un tel doute, de telles formules de restriction, de négation, de défiance et de dégoût, qu'en vérité mieux vaudrait pour le Parti renoncer nettement à cette action et dire: dans le milieu capitaliste actuel, il n'y a rien à faire qu'à préparer la force insurrectionnelle de demain...

BRACKE - Ce serait fou!

JAURES - Je prétends que c'est là, que c'est dans l'évaluation des réformes, qu'est entre nous le malentendu essentiel et pour que vous ne m'accusiez pas de rester dans des généralités, où on peut contester toujours, controverser toujours, je veux montrer par quelques exemples précis pris dans les questions actuellement posées, à quelle paralysie de la propagande nous aboutirons par l'incertitude, par la contradiction, par le conflit de nos propos.

L'assurance contre les accidents du travail

S'il y a une loi qui, malgré ses lacunes, malgré les partis-pris de la jurisprudence, malgré les efforts du patronat pour retrouver sur les ouvriers une partie de la prime que la loi a mise à la charge du patron, s'il est une loi qui, malgré ses vices, malgré ses lacunes, soit considérée par l'ensemble des ouvriers comme une loi bienfaisante, c'est la loi d'assurance contre les accidents du travail, loi à coup sûr perfectible, mais de l'aveu de tous les travailleurs soumis aux vicissitudes de la vie des ateliers, infiniment supérieure au régime antérieur qui, 95 fois sur 100, destituait l'ouvrier blessé de toute indemnité, parce que celui-ci ne pouvait pas faire, à la charge du patron, la preuve directe de la responsabilité patronale. (*Approbaton.*) Cette loi, citoyens, il n'est plus nécessaire de la défendre aujourd'hui en son principe. Les syndicats ont cessé de la critiquer. Ils ont mieux: ils s'appliquent à la mettre en œuvre et je vous signale l'intérêt des études si documentées que le citoyen Quillent (11), comme conseil de la Bourse du Travail de Paris, publie à ce sujet dans la Tribune syndicale de l'*Humanité*. (12) Cette loi, elle a, aux yeux des travailleurs, une valeur telle que, dans les récents mouvements de grève, la Confédération générale du travail a mis à l'ordre du jour de la classe ouvrière et des combats ouvriers la défense de cette loi contre les manœuvres patronales.

Eh bien, citoyens, il y a quelques années, il y a quatre ou cinq ans, je faisais dans une des régions de

la France une tournée de propagande avec un de nos camarades; il a parlé, âprement et éloquemment parlé, et il a démontré, il a dénoncé aux ouvriers qui l'écoutaient, le vice de toutes les lois, de toutes les prétendues réformes votées jusque-là par le Parlement; toutes les lois votées soi-disant au profit de la classe ouvrière, ou lui étaient inutiles, ou se retournaient contre elle; toutes les réformes, ou étaient illusoires ou étaient dangereuses; et la loi sur les accidents notamment n'avait eu d'autre objet, elle ne pouvait avoir d'autre effet, que de permettre au patronat d'estropier à meilleur compte et avec plus de sécurité les ouvriers. Citoyens, quand il eut fini ce réquisitoire, lui socialiste, un anarchiste demanda la parole, il monta à la tribune et il dit: "Je n'ai rien à ajouter aux paroles qui ont été dites par le citoyen qui vient de finir, mais s'il est vrai, comme il le dit, que toutes les lois sont inutiles ou mauvaises, que toutes les réformes votées par le Parlement sont ou illusoires ou funestes, pourquoi le Parti socialiste a-t-il des délégués au Parlement, pourquoi prend-il part à l'action parlementaire?" Et nous levâmes la séance sans répondre. Il n'y avait rien à répondre, et le camarade qui avait tenu ce langage involontairement générateur d'anarchisme, aujourd'hui est un de ceux qui se plaignent le plus âprement de l'invasion de l'esprit anarchiste dans le Parti.



11) **Quillent** représenta dès le VIII^e congrès national corporatif - 2^e de la C.G.T. - l'union des syndicats de Paris et divers syndicats parisiens dont celui des ouvriers en cannes et parapluies.

12) Le 18 mars 1903, Jean Jaurès fonde l'*Humanité*, quotidien du parti socialiste. En décembre 1920, Zéphirin Camélinat, détenteur de la majorité des actions, fera passer le journal au Parti communiste.

La réforme de la fiscalité

Il en est de même pour les autres réformes. La réforme fiscale est dans la tradition ouvrière et socialiste. Ce sont les prolétaires de 1793, maîtres de la Commune de Paris et agissant par elle sur la Convention, qui ont obligé la bourgeoisie révolutionnaire à pratiquer largement l'impôt personnel et progressif. C'est dans la tradition de Babeuf (13), c'est dans l'école de Buonarrotti (14), dans la tradition blanquiste, dans le programme partiel et transi-

toire de Blanqui (15) et de Marx, que figure l'impôt global, personnel et progressif sur le revenu (16) et je rappelle à nos aînés qui le savent mieux que moi, qu'en 1870, quand il fut procédé au plébiscite sur la nouvelle constitution de l'Empire prétendu libéral, la réunion des sociétés ouvrières et des sections de l'Internationale proposa d'inscrire sur le bulletin: "République démocratique et sociale, réforme radicale de l'impôt." Nous continuons donc en réclamant cette réforme, en la soutenant, cette tradition. Ah ! c'est une chose singulière, citoyens, si vous entrez au Parlement pen-

dant la discussion de cet impôt sur le revenu et si vous y entrez au moment où le ministre des finances est à la tribune soutenant son projet, que constaterez-vous? La droite et le centre hostiles, parfois bruyamment hostiles, la gauche radicale, hostile à sa manière, sourdement et sournoisement, parce qu'elle a dans ses rangs des hommes comme M. Aymond (17), qui mènent en réalité la bataille contre la réforme, les radicaux-socialistes eux-mêmes - où

13) **Babeuf Noël** dit Gracchus (1760-1797) passe une partie de la Terreur en prison. Après Thermidor, il expose ses idées communistes dans le journal qu'il fonde, *le Tribun du peuple*. En 1796, un an après s'être rallié aux positions de Robespierre, il tente avec ses amis dont Buonarrotti de renverser le Directoire. Dénoncé, la tentative échoue et Babeuf est arrêté, condamné à mort et guillotiné.

14) **Buonarrotti Filippo-Michele**, (1761-1837) patriarche de la Révolution, publia en Corse un journal intitulé *L'Ami de la liberté italienne*. Il devint l'ami de Robespierre et reçut de la Convention la qualité de citoyen français et fut chargé de diverses missions. Il fut avec Babeuf l'un des chefs de la Conspiration des Egaux contre le Directoire. Toutefois, il réussit à échapper à la déportation et publia une *Histoire de la Conspiration pour l'égalité, dite de Babeuf* (1828), qui constitua la principale source pour l'histoire du Babouvisme. Il influença par ses écrits A. Blanqui.

15) **Blanqui Louis-Auguste** (1805-1881), théoricien communiste et révolutionnaire, dont la devise était "le devoir d'un révolutionnaire, c'est la lutte toujours, la lutte quand même, la lutte jusqu'à extinction", participe aux mouvements anti monarchistes. Héritier des idées de Babeuf transmises par Buonarrotti, Blanqui fait appel à la révolution et au coup de force pour instituer un Etat populaire qui assumerait la répartition des biens, la réglementation des rapports des producteurs, la gestion de l'outillage. Il joua un rôle dirigeant dans les manifestations ouvrières de mars et avril 1848. En 1870, il organise des sociétés secrètes républicaines puis socialistes et tente plusieurs conspirations. L'année suivante, arrêté sur l'ordre de Thiers en mars, la défense qu'il prononça devant ses juges fut un violent réquisitoire contre la société bourgeoise: "la Chambre est une machine impitoyable qui broie 25 millions de paysans et 5 millions d'ouvriers; jury et garde nationale servent une classe, la bourgeoisie; ce qu'il faut instituer, c'est le suffrage universel et un impôt sur le superflu des riches".

16) En 1914, le nouveau Président du Conseil Viviani fera voter une loi instituant l'impôt sur le revenu. Cet impôt est un impôt progressif frappant les revenus qui vient s'ajouter aux impôts établis par l'Assemblée Constituante en 1881 : contributions mobilière, foncière et patente.

17) **Aimond Emile, Théodore** (1850-1917), député de Seine-et-Oise de 1892 à 1902 et de 1906 à 1909, s'inscrit en 1898 au groupe de la gauche démocratique. Il prit une part active à de nombreux débats : projet relatif à l'impôt sur le revenu (1898,1901); loi sur les accidents du travail (1899); l'assiette de la contribution personnelle mobilière. Durant sa deuxième législature, en 1906, il revint sur les questions d'impôt sur le revenu et participa en qualité de rapporteur à la discussion du projet de loi concernant le rachat du chemin de fer de l'ouest (1906 et 1908).

il est des hommes comme M. Puech ⁽¹⁸⁾ qui essaient de détruire la loi - gênés, applaudissant du bout des doigts, se demandant toujours si derrière eux la part de clientèle bourgeoise ne va pas s'émouvoir et les lâcher. Il n'y a qu'un groupe, un seul, vous m'entendez,

18) **Puech Louis** (1851-?), au cours de sa longue carrière parlementaire (député de la Seine de 1898 à 1932, ministre des Travaux publics du 3 nov. 1910 au 27 fév. 1911), s'intéressa particulièrement aux questions sociales, telles que l'assistance obligatoire aux vieillards et aux infirmes, les retraites ouvrières, les droits syndicaux des ouvriers et employés de l'Etat, la réduction du temps de travail, les pensions d'invalidité.

19) **Allemane Jean** (1843-1935), républicain sous l'empire, Communard déporté en Nouvelle-Calédonie, donna son nom à une tendance du mouvement ouvrier français renaissant. En 1905, il adhère à la S.F.I.O. Redevenu militant en 1911, après son échec électoral de 1910, il soutient la fondation d'un parti ouvrier qui fut moins une dissidence qu'une forme d'opposition intérieure. Il acceptera l'appui donné par le parti socialiste à la défense nationale mais, en 1920, il suivra les débuts du parti communiste. Même si il n'approuvait pas la conception du syndicalisme et restait indifférent à la doctrine marxiste du PC, il reconnaissait y retrouver le caractère prolétarien et la combativité de l'ancien P.O.S.R.

de, qui applaudit vigoureusement, unanimement, frénétiquement, il n'y a qu'un groupe qui donne de tout son cœur et de toutes ses mains pour la réforme débattue, c'est l'extrême-gauche du Parti socialiste, c'est la Montagne socialiste. C'est qu'elle sait bien que quelles que puissent être les infirmités momentanées du projet, ses lacunes, elle sait bien que c'est le commencement d'une sérieuse bataille, que la classe patronale et propriétaire est rangée en bataille contre cette loi; elle sait qu'elle mène là, sur le terrain parlementaire, un épisode de sa lutte de classe; elle sait que le projet, en permettant de dégrever des millions de petits propriétaires paysans, ouvrira aux socialistes l'accès auprès de ces paysans, si le socialisme peut faire la preuve que c'est lui qui a le plus efficacement contribué au succès de la réforme;

elle sait que demain le projet pourra être élargi pour alimenter l'assurance ouvrière contre tous les risques de la vieillesse, de l'invalidité et du chômage. Alors, le groupe socialiste donne à plein cœur, il donne d'autant plus qu'il sait, qu'il connaît, qu'il dénonce à la tribune avec Allemane ⁽¹⁹⁾, les manoeuvres corruptrices de la bourgeoisie capitaliste et financière qui achète les journaux, qui essaie indirectement d'acheter les élus, pour empêcher la réforme.

Et cette réforme, pour laquelle nous donnons, pour laquelle combat toute la tradition prolétarienne, contre laquelle se dresse toute l'oligarchie capitaliste et banquière, cette réforme, nous lisons le lendemain dans des journaux socialistes, que c'est une facétie, une comédie ou une inutilité, nous lisons dans les ordres du jour de quelques-unes des Fédérations qui ont bien voulu nous ménager le plus, que c'est une réforme indifférente. Eh bien, je demande, camarades, comment vous irez au combat, comment vous éduquerez le prolétariat, si votre action est d'un côté et vos formules de l'autre (*Applaudissements*), s'il y a perpétuellement entre l'action et le mot, entre le vigoureux instinct de bataille qui est le nôtre et la stérilité des négations doctrinales, une contradiction mortelle.

Ah ! nous sommes un parti extraordinaire. Nous sommes les premiers à concevoir, à imaginer les réformes, à les revendiquer, à les formuler, tant qu'il n'y a aucune chance qu'elles aboutissent; tant qu'elles sont toutes petites, faibles, languissantes, nous les choyons, nous les caressons, nous les protégeons.

Mais, à peine ont-elles grandi, développées par notre propre effort, nous les rebutons, nous les rejetons, nous faisons comme les chattes qui choient leurs petits quand ils sont jeunes et qui leur donnent des coups de griffes quand ils sont devenus grands. Mais, elles, c'est pour en faire d'autres, et nous c'est pour ne plus en faire du tout. (*Rires, applaudissements.*)

La loi sur les retraites ouvrières

Pour les retraites ouvrières, c'est la même chose. C'est le prolétariat européen qui, réveillé d'un sommeil prolongé, eut l'idée de l'assurance sociale que Condorcet avait formulée dans les feux de la Révolution, au nom de la démocratie sociale; c'est le prolétariat qui, partout en Europe, directement ou indirectement, a imposé à tous les pouvoirs, avant-hier en Allemagne, hier en France, aujourd'hui en Angleterre, des projets variés de retraites ouvrières. Le nôtre, celui que les socialistes ont réussi à amender devant la Chambre, à perfectionner sérieusement devant la Chambre par leurs amendements, celui-là, je sais tous les reproches qu'on y peut faire, mais avec tous ses défauts, je dis qu'il est supérieur, très supérieur au projet allemand et au projet anglais qui n'est guère, lui, qu'un agrandissement de l'assistance aux vieillards. Je comprends que nous discutions sur les modalités de ce projet, que nous critiquions certaines de ces modalités, que nous cherchions le moyen de l'améliorer, je comprends par exemple que plusieurs d'entre vous réclament qu'une part plus large soit faite à la répartition et que la capitalisation, sans être supprimée, soit réduite à des propor-

tions moindres; je comprends tout cela, mais ce que je ne comprends pas, c'est que le comité de la C.G.T., dans son rapport au Congrès de Marseille, dise aux ouvriers : "Prenez garde, ce qu'on veut faire avec cette loi, c'est tout simplement comme on l'a fait pour les inscrits maritimes, prendre la caisse de retraites, voler l'argent des ouvriers".

Citoyens, croyez-vous sérieusement que l'Etat, une fois les retraites ouvrières constituées par un triple versement de l'ouvrier, du patron et de l'Etat, croyez-vous sérieusement que l'Etat, qui n'a pas dévoré les versements de ses fonctionnaires, qui leur sert la retraite convenue, puisse voler vraiment les fonds destinés à la retraite de huit millions de travailleurs? C'est un enfantillage aussi puéril, aussi rétrograde que la manoeuvre des purs réactionnaires, disant que le Gouvernement veut voler les fonds des caisses d'épargne. Cet enfantillage qu'on met sur la route de la réforme, qu'on dresse contre elle, ce sont des socialistes qui, les premiers, l'ont propagé et accrédité, et la C.G.T. ne fait que reproduire, en ce moment-ci, une puérité funeste que nous lui avons suggérée.

Je dis une puérité funeste, car par là on énerve l'action, l'élan de la classe ouvrière dans cette réforme, et cette réforme, si combattue partout par tous les grands intérêts, elle n'aboutira que s'il y a un élan vigoureux, et nous serions criminels envers la classe ouvrière si nous paralysions cet élan par des légendes ineptes, comme celle que je viens d'indiquer.

20) **Waldeck-Rousseau Pierre** (1846-1904) fut appelé à la présidence du Conseil de 1899 à 1902. Durant cette période et, face au mouvement nationaliste de droite, il constitua un cabinet de Défense républicaine qui décida la révision du procès d'Alfred Dreyfus, fit voter la loi sur les associations et plus particulièrement les congrégations qui aboutira à la séparation de l'église et de l'Etat.

ROLAND - Waldeck-Rousseau (20) n'a-t-il pas essayé de voler les fonds des Prévoyants de l'Avenir?

JAURES - Je me félicite de cette interruption, parce qu'elle est caractéristique d'un état d'esprit et des méthodes de critique que nous appliquons à la législation sociale. La vérité connue, c'est que Waldeck-Rousseau, en cette question, a cherché à prémunir les cotisants contre les manoeuvres des participants de la première heure, qui pouvaient usurper à eux tout seuls les versements. (*Approbaton.*)

Oui, mais demain, si nous ne rectifions pas notre propagande et notre état d'esprit, si nous ne nous habituons pas à être sérieux, à regarder toujours la réalité des choses, à mettre toujours nos pensées et nos paroles en harmonie avec les actes et les faits, demain notre camarade Roland - je ne dis pas, avec l'autorité de ses fonctions, son autorité personnelle est bien supérieure à l'autorité de ses fonctions - mais avec son autorité de vieux militant, interprète et gardien d'une pensée socialiste, il ira dire ces choses ou des choses analogues, et elles s'insinueront dans notre propagande, et des militants moins expérimentés les répéteront, et ainsi s'élargira de cercle en cercle, contre les lois nécessaires, une suspicion, une défiance, que nous aurons créés nous-mêmes. C'est contre ce péril que je veux mettre en garde le Parti socialiste.

Le rachat de l'ouest

C'est la même chose pour le rachat de l'Ouest. De tout temps, depuis qu'il y a des voies ferrées, il est

au programme du Parti socialiste de les restituer à la collectivité, mais vous m'entendez bien, à la collectivité nationale, sauf à exiger que les travailleurs organisés soient admis pour une part à la gestion des Conseils des grandes Compagnies, redevenues domaine public. Et dans le rachat de l'Ouest, péniblement obtenu, pour lequel le ministère a été obligé de poser la question de confiance parce qu'il était pris au piège de ses programmes d'autrefois, dans ce rachat de l'Ouest, nous avons vu, comme l'a indiqué M. Caillaux (21) lui-même, le prélude du rachat général des chemins de fer. C'est ainsi que l'a interprété le Congrès des ouvriers des chemins de fer. Ils ont demandé que le rachat fût étendu aux autres réseaux et que dans l'ensemble de ce réseau national, les ouvriers des chemins de fer fussent représentés à l'administration et à la gestion, que l'organisation ouvrière y fût représentée par une libre délégation. C'est dans cette voie que nous devons marcher. Mais pendant que nous nous efforçons, des camarades comme Rappoport écrivent dans le *Socialisme*, que ce rachat ne pourra être que funeste à la propagande socialiste...

RAPPOPORT - C'est vrai.

JAURES - Et vous constatez par là l'exactitude et le sérieux de ma discussion- au moment même où, au Parlement, nous livrions, pour ce rachat, les dernières batailles, au lendemain du jour où

...Mettre toujours nos pensées et nos paroles en harmonie avec les actes et les faits...

21) En 1906, **Caillaux Joseph** (1863-1944) occupa le poste de ministre des Finances dans le cabinet radical de Clemenceau (1906-1909). Son projet sur l'impôt sur le revenu, élaboré et adopté par les députés, est rejeté par le Sénat en 1907 mais sert de référence à la réforme des impôts directs accomplie en 1914 et 1917.

(22) **Barthou Joseph** (1862-1934), homme du centre droit, représentant typique de la bourgeoisie de la III^e République, fut ministre dans les cabinets Dupuy (ministre des Travaux publics, 1894-1895), Méline (ministre de l'Intérieur, 1896-1898), Clemenceau (ministre des Travaux publics 1906-1909) et Briand (1909-1910). Durant sa présidence du conseil (mars/déc. 1913), il fit voter la loi dite de trois ans sur la durée du service militaire (7 août 1913), dans la perspective de la revanche contre l'Allemagne. Cette loi fut adoptée malgré l'opposition des socialistes et des radicaux.

Allemane avait obtenu du ministre des Travaux publics, Barthou (22), l'aveu qu'il y avait contre ce rachat une abominable campagne de corruption et d'argent menée dans presque toute la presse, dans ces combats que nous livrions, les adversaires du rachat sont venus nous opposer, et nous opposer légitimement, les déclarations et les démonstrations du citoyen Rappoport, alléguant que le rachat serait funeste et au Trésor et au Parti socialiste, que ce serait le modèle de ces exploitations, de ces régies dans lesquelles une caricature de collectivisme compromet le collectivisme futur. Et quelle aurait dû être alors votre conclusion, Rappoport? Qu'il fallait rejeter le rachat? C'eût été la conclusion logique, la seule vraiment probe. Mais vous n'avez pas le courage logique d'aller jusque-là, et vous ne le pouviez pas, car vous-même, Rappoport, qui, contre nous, contre la bataille socialiste, engagée par nous, fournissiez à l'adversaire des arguments, lorsque, au mois de mai, à Souancé - ce n'est pas de la polémique personnelle et injurieuse que je fais, c'est un document public que j'invoque - lorsque vous avez sollicité, les suffrages paysans de la commune de Souancé, vous leur avez dit: "Il y a, à l'heure actuelle, devant le Sénat, quatre réformes: l'impôt sur le revenu, les retraites ouvrières, les Conseils de guerre et le rachat de l'Ouest. Nommez-moi, pour que, comme délégué sénatorial, j'oblige le Sénat à voter ces réformes..." (*Applaudissements. Rires.*)

BRACKE - C'est très facile, cette manière...

JAURES - Vous parlerez au nom du Nord.

BRACKE - C'est en mon nom que je proteste, ce n'est pas au nom du Nord.

JAURES - Croyez-moi, il vaut mieux que vous fassiez accumulation de vos arguments pour les apporter ensuite avec plus de véhémence et d'ordre.

BRACKE - Cette espèce de comédie que vous faites-là . . . (*Protestations et exclamations.*)

JAURES - Le Congrès, dans toutes ses séances, m'est témoin que je n'ai employé à l'égard d'aucun membre du Parti, un langage injurieux ou blessant. (*Approbaton.*) Je n'utilise pas des confidences personnelles ou des propos anonymes, je n'insulte pas, je n'outrage pas, je n'insinue pas, mais, ayant à analyser les contradictions de notre propagande, je prends des exemples précis dans des documents publics. j'allais ajouter, j'ajoute que dans le même document, dans une proposition incidente, Rappoport avertissait les paysans que toutes ces réformes pourraient bien ne pas leur être utiles. Il les jugeait cependant assez utiles pour en faire la raison particulière du mandat qu'il leur demandait.

RAPPOPORT - Je ne vous accuse pas de mauvaise foi, il n'y a rien qui soit injurieux dans ces explications, mais c'est l'éternel malentendu, sinon l'éternelle équivoque. Lorsque les socialistes allemands ont voté contre les retraites ouvrières, est-ce qu'on a le droit de dire que les socialistes sont contre les retraites ouvrières? C'est une des plus grands réformes. Pourquoi ont-ils voté contre? Parce que

cette réforme, par la façon dont Bismarck l'avait présentée, était inacceptable par les socialistes. Dans le même sens, il y avait les mêmes raisons pour parler du rachat de l'Ouest. Toutes les compétences ont déclaré que les conditions d'exploitation et les conditions financières du rachat de l'Ouest étaient déplorables, désastreuses. Dans ces conditions-là j'ai dit: C'est une duperie au point de vue des principes, tout en déclarant objectivement que le rachat de certaines lignes en général peut nous être utile. Nous avons toujours le devoir de déclarer que nous ne considérons jamais les autres réformes bourgeoises comme du socialisme.

JAURES - Vous échappez à la question en l'élargissant, mais je vais vous y ramener. Si vous aviez posé la question ainsi, nous discuterions et je vous dirais encore que même ainsi posée, votre méthode de propagande est dangereuse, car il fallait alors qu'avant même que le Parti socialiste devant le Parlement s'engageât pour cette réforme et la soutînt, il fallait prévenir le Parti, agir dans la presse pour qu'il ne votât point. Vous le laissez s'engager à fond et c'est quand il a abouti, le lendemain, quand il peut revendiquer devant la démocratie et le prolétariat le bénéfice de son effort, que vous venez dire: puérilité, déception, trahison. C'est là le sophisme. Et puis quoi, que valent vos réserves théoriques, il n'y en a pas un mot dans le document par lequel vous avez sollicité le suffrage des citoyens de Souancé. C'est alors qu'il fallait leur dire: nommez-moi pour empêcher le Sénat de voter le rachat de l'Ouest, projet détestable dont il est saisi; vous leur dites: nommez-

moi pour que j'oblige le Sénat à le voter. Et quand c'est voté, vous venez dire: besoin funeste. Eh bien, c'est contre cela que je proteste ! (*Applaudissements.*)

Je vous fais remarquer qu'il s'agissait du Sénat où les projets étaient déjà parvenus sous une forme déterminée et que c'est sous cette forme, comme ils étaient au Sénat, que vous les approuviez. J'ajoute que pour l'impôt sur le revenu, ce n'est pas à une formule générale et vague que vous donniez votre adhésion, vous faisiez une allusion précise et approbative au projet Caillaux et vous disiez aux paysans: aidez-nous à faire aboutir un projet qui (selon votre expression), "charge les riches et dégrève les paysans de cinquante millions". Ainsi vous rattachiez par une formule démagogique l'impôt sur le revenu de M. Caillaux à la lutte de classes.

Le débat sur l'institution militaire

Et les mêmes contradictions, les mêmes vices de notre propagande apparaissent à propos d'une autre question, celle de l'institution militaire, celle de l'arbitrage international pour la paix, celle de la préparation graduelle du désarmement général.

S'il est un point sur lequel les socialistes aient toujours insisté dans leur propagande, c'est sur la nécessité, en attendant l'heure où les influences prolétariennes, assez développées dans le monde, auront imposé l'universel arbitrage, la certitude de la paix et l'universel désarmement, c'est de transformer l'armée actuelle en armée de milice vraiment



**A la Chambre,
en juin 1913,
contre
la loi des
trois ans**

démocratique, vraiment populaire, mêlée à la vie des citoyens où les soldats ne seraient pas parqués et séquestrés loin de la nation, hors de la nation, dans des casernes où les chefs, sous des garanties de haute culture et de sérieuses compétences, seraient promus à l'élection du peuple confondu, les citoyens et les soldats. Nous l'avons toujours demandé, nous l'avons toujours revendiqué. Or, que nous dit Lafargue, dans *l'Humanité*, pour démontrer l'insuffisance, le quasi-néant de toutes les réformes? Il nous dit que non seulement la journée de huit heures et le repos hebdomadaire n'ont pu diminuer en rien, ne diminuent en rien, là où ils sont appliqués - ce sont ses paroles textuelles - l'exploitation capitaliste, et que même non seulement le jour où l'armée de caserne serait transformée en milice, mais le jour où

la milice elle-même aurait disparu, le jour où il n'y aurait plus de conscription ni de milice, ni d'armée, ce jour-là la bourgeoisie serait seule à se réjouir.

Je sais bien que notre respectable camarade qui sait, et ce n'est pas une phrase de tribune, j'ai l'assurance qu'il ne l'accueillera pas ainsi, la respectueuse et déférente sympathie que j'ai pour lui, je sais qu'il se livre parfois à des boutades, à des vivacités d'esprit et de tempérament. (*Rires.*) Mais enfin, comme délégué des grandes organisations, comme interprète d'une partie de la Commission administrative, il a qualité, il a autorité. Les propos qu'il tient, les jugements qu'il formule ont facilement crédit et se propagent. Et que deviendrons-nous, que ferons-nous si, au moment où nous entreprenons cette besogne énorme de transformer l'armée de caserne de deux ans en une armée de milice, on nous oppose que tout cela ce sont des amusettes pour la bourgeoisie...

LAFARGUE - Vous oubliez de citer la série d'articles que j'ai écrits sur la paix et sur le rôle que l'armée pourrait jouer dans la révolution sociale.

JAURES - Je ne dis pas que vous ne disiez pas de temps en temps de bonnes choses... (*Rires.*)

LAFARGUE - Ce n'est pas de temps en temps, c'est une longue série d'articles qui a pu avoir une certaine influence sur la pensée ouvrière. Dans l'article que vous citez, je prenais un exemple, je disais que tant que la propriété capitaliste sera debout, toutes les réformes que l'on fera ne changeront pas

l'exploitation capitaliste et je disais: prenez l'Angleterre, prenez les Etats-Unis, il n'y a pas de conscription militaire, et vous y trouverez une exploitation capitaliste aussi forte qu'ici.

JAURES - Je ne veux pas éluder cette partie essentielle du problème. Nous rechercherons tout à l'heure si ces réformes réalisées diminuent ou ne diminuent pas l'exploitation capitaliste. Je n'ai jamais dit, nous n'avons jamais dit que chacune de ces réformes, qu'une de ces réformes ou même qu'une série de ces réformes suffise à abolir, à détruire l'exploitation capitaliste. Nous disons, nous maintenons qu'elles ajoutent à la force de sécurité et de bien être, d'organisation, de combat, de revendication de la classe ouvrière, et qu'à ce titre-là, quand nous les revendiquons, il ne faut pas que nous jetions sur elles le discrédit et le dégoût, à l'heure même où nous les revendiquons. Et je constate dans la propagande des variations, des flottements, des contradictions auxquels, selon moi, il y a un intérêt vital à mettre un terme.

La question de l'arbitrage international

Quant à la Conférence de La Haye ⁽²³⁾, il est facile de dire que ce n'est qu'une fumisterie, comme le dit Rappoport. Nous, nous disons: cela pourra être et cela restera une comédie, une hypocrisie, un simulacre ou tout au moins une tentative incomplète et inefficace, si le prolétariat ne s'en mêle pas, s'il ne s'empare pas des premières tentatives faites, sous

la pression, en faveur de la paix par les Gouvernements eux-mêmes, pour les obliger à prendre au sérieux la Conférence de La Haye. Déjà, sous la pression, sous la vigilance des prolétariats français, anglais, allemand, cette procédure a abouti, dans l'incident de Hull ⁽²⁴⁾, à régler à l'amiable un conflit qui pouvait mettre aux prises, qui allait mettre aux prises, l'Angleterre et la Russie. Hier, vous citiez comme l'homme le plus consciencieux de la démocratie socialiste internationale, le plus soucieux de ses responsabilités, notre éminent camarade et prédécesseur dans le combat, Bebel⁽²⁵⁾. Avez-vous oublié, citoyen Rappoport qui suivez de si près les choses d'Allemagne, qu'à propos de la dernière Conférence de La Haye, Bebel a interpellé le chancelier allemand, le Gouvernement allemand, pour leur reprocher de n'avoir donné au délégué de l'Allemagne à la Conférence de La Haye, que des instructions insuffisantes et restrictives. Il a dit: "nous voulons la paix, la Conférence de La Haye est un premier organisme, une première tentative de paix; nous voulons que le Gouvernement la prenne au sérieux, nous voulons que ce ne soit pas une parade, et le prolétariat interviendra pour que cela devienne l'organisme d'une volonté réelle, européenne, ouvrière, internationale de paix et d'équité. Pourquoi, vous, chancelier, ne prenez-vous pas au sérieux cette œuvre?" Eh bien, citoyen Rappoport, le chancelier n'aurait eu qu'à répondre qu'il ne valait pas la peine de participer à une entreprise que le socialisme lui-même dénonçait comme une duperie, un piège, une hypocrisie et un danger de plus.

24) Le 21/22 octobre 1904, durant la guerre russo-japonaise, l'escadre russe de l'amiral Rojestvenski, qui se rendit en Extrême-orient, ouvrit le feu par erreur sur des chalutiers anglais. La tension qui s'ensuivit entre la Grande-Bretagne et la Russie fut apaisée, sur l'initiative de la France, par l'arbitrage d'une commission internationale. La Russie fut condamnée à verser une indemnité à la Grande-Bretagne.

25) **Bebel Ferdinand** (1840-1913), autodidacte, s'engage dès 1861 dans le mouvement ouvrier. Il quitte l'Association générale des travailleurs en 1869 pour fonder le parti ouvrier social-démocrate d'Allemagne. Elu député au Reichstag, il combat la politique de Bismarck et refuse de voter les crédits de guerre. Pour ce fait, il fut condamné à deux ans de forteresse. Après le congrès de Gotha, il sera contraint de jouer un rôle mineur face aux nombreux militants "influencés" par Bernstein.

23) La première conférence internationale de la Haye (mai/juillet 1895), réunie à l'initiative de la Russie, ne put aboutir à un accord sur la limitation des armements et sur le principe de l'arbitrage obligatoire dans les conflits entre les Etats. Mais des progrès importants, consacrés par trois conventions et par plusieurs déclarations, furent réalisés en vue d'une "humanisation" de la guerre (une Cour permanente d'arbitrage fut créée). La deuxième conférence de la Haye (juin/oct. 1907) aménagea diverses conventions de la pre-

La part de solidarité des classes

Je dis que par cette propagande tout à fait restrictive, tout à fait défiante, vous retirez l'élan, la force à l'organisation du prolétariat. Et quelle objection me faites-vous, quand nous vous pressons ainsi d'entrer vigoureusement dans l'action réformatrice, quelles sont vos raisons de doctrine? Vous nous dites: "en réclamant des réformes qui peuvent, successivement adoptées par la démocratie, servir d'objet à un effort commun du prolétariat et de certaines fractions bourgeoises, vous préparez, vous rétablissez la collaboration des classes."

RAPPOPORT - Je n'ai jamais dit cela.

JAURES - Vous ou d'autres, dans la même direction d'esprit. Eh bien, c'est un argument un peu facile et dont il ne faudrait pas abuser. J'ai aimé la netteté, le courage avec lequel vous avez hier reconnu, proclamé qu'entre les classes, malgré l'antagonisme essentiel que créait entre la bourgeoisie et le prolétariat le privilège de la bourgeoisie, de la propriété capitaliste, qui ne prendra fin et ne peut prendre fin qu'avec la société bourgeoise elle-même... mais enfin vous avez reconnu, proclamé courageusement qu'entre ces classes, malgré leur antagonisme, il y avait une part de solidarité.

Je ne sais pas si je serais tout à fait d'accord avec vous sur les formes, sur les termes de cette solidari-

té. Mais cette part de solidarité, subsistant entre les classes et qui sert de fondement à la lutte même de classe - car pour que deux armées se battent, il faut encore qu'elles aient un certain terrain commun - je ne sais pas si je lui donnerais les mêmes formes, mais je la reconnais avec vous. Et Bracke se rappellera peut-être que dans une controverse dont je peux bien dire, puisque je n'y étais pas seul, qu'elle fut retentissante, dans la controverse que je soutiens à Lille, il y a cinq ou six ans avec Guesde (26), dans les temps lointains, à jamais évanouis, où nous étions séparés en fractions rivales... (*Applaudissements*), je me rappelle que je marquais moi aussi la part de solidarité qu'il y avait dans les classes. Et Rappoport est venu dire: double solidarité, solidarité pour la productivité nationale, les deux classes sont également intéressées au développement de la production; solidarité dans l'ordre, besoin commun de maintenir l'ordre. Ici nous pourrions discuter sur le sens de l'ordre: il s'agit évidemment de l'ordre actuel, il ne peut s'agir que de l'ordre actuel dans la société actuelle. Ah ! si, dans ce temps lointain, je m'étais permis, en plein conflit social, comme celui que nous traversons à cette heure, particulièrement aigu, si je m'étais permis de dire qu'entre la bourgeoisie et le prolétariat qui venaient ou de se fusiller ou de se revolvériser, il y avait au moins une solidarité, le devoir commun, le besoin commun de l'ordre... Ah ! dans quelle tempête j'aurais disparu... (*Rires et applaudissements.*)

Prenez garde, Rappoport, je ne veux pas tirer de conséquences trop logiques - l'extrême logique n'est

26) **Guesde Jules** (1845-1922) fonde le premier journal marxiste français *l'Egalité* (1877-1883). En 1880, il fonde avec P. Lafargue le parti ouvrier français, qu'ils souhaiteront internationaliste, collectiviste et révolutionnaire. Après s'être opposé à J. Jaurès sur la participation socialiste à un ministère bourgeois (congrès général des organisations socialistes françaises à Paris en décembre 1899), il acceptera, lorsque Viviani remania son gouvernement, la fonction de ministre d'Etat (1914-1916) et soutiendra, avec l'unanimité des élus et des militants, une politique de défense nationale.

pas juste - je ne veux pas soulever la question du budget, je trouve qu'elle n'est pas réellement posée par les événements et je m'en tiens au pacte d'unité qui règle en ce moment la question. Mais si quelqu'un a produit pour le vote du budget, de tout le budget, un argument décisif, le seul qui puisse être décisif, c'est vous avec la solidarité de l'ordre, car ce budget (*Jaurès montre un tableau diagramme de la répartition des fonds budgétaires*), avec ces teintes que l'on a étalées là pour foudroyer le regard de Breton, c'est contre vous qu'il se retourne, car tout ce budget-là, militaire ou police, c'est le maintien du budget de l'ordre, budget solidaire. (*Rires et applaudissements.*) Je répète que je ne veux pas abuser de ce jeu trop facile de conclusions et de déduction d'une logique extrême, je vous demande seulement de n'en pas jouer contre nous. Lorsque, par notre propagande, par notre action, par l'organisation croissante, et la pression croissante de la classe ouvrière, le Parti socialiste a obligé une partie de la bourgeoisie à voter des réformes, ne cherchez pas dans ce ralliement forcé de la bourgeoisie parlementaire vaincue, je ne sais quel signe de confusion ou de collaboration de classes. Ou s'il y a collaboration de classes, dites que c'est le prolétariat qui a obligé la bourgeoisie à collaborer malgré elle à une partie de son propre affranchissement.

La revendication immédiate et la totale libération

Ce que vous oubliez lorsque vous critiquez, lorsque vous contestez, ou diminuez tout au moins, l'action réformatrice formulée par nous, c'est qu'elle n'est jamais séparée, qu'elle ne peut jamais être séparée de la propagande collectiviste et communiste. L'un de vous me disait avant-hier: "mais, citoyen Jaurès, croyez-vous que la classe ouvrière dont l'esprit est nécessairement simplifié par les dures conditions de vie où elle se débat, soit capable de comprendre, d'assimiler une double propagande qui serait à la fois une propagande de réforme immédiate et une propagande de doctrine collectiviste et communiste pleinement libératrice?" C'est l'objection qu'on nous fait souvent, et moi je vous réponds: Si la classe ouvrière n'est pas capable de comprendre le rapport de la revendication immédiate avec la totale libération, à plus forte raison sera-t-elle incapable de s'élever d'un bond jusqu'au sommet de l'absolue revendication doctrinale. (*Applaudissements.*) Je vous dis qu'il est possible, qu'il est facile de ne pas séparer les deux propagandes. Il est facile, il est possible, à propos de chaque réforme particulière, en montrant sur le vif la résistance des privilèges et des égoïsmes bourgeois, de montrer que cette résistance a sa racine profonde dans une organisation de classe qui crée une oligarchie de propriété. Il est donc facile, possible, à propos de chaque lutte, de faire entrevoir au prolétariat toute l'ampleur de

l'horizon, toute l'ampleur de la pensée revendicatrice. Seulement, cette pensée revendicatrice suprême, elle n'est pas abstraite, elle n'est pas nominale, elle ne risque pas de passer comme un mot d'ordre abstrait au-dessus des fronts qui s'inclinent un moment et ne retiennent rien; elle entre dans la vie, dans la souffrance, dans la misère, dans la révolte immédiate de la classe ouvrière opprimée. (*Applaudissements.*)

En vérité, vous parlez comme si nous prétendions réaliser les réformes par des combinaisons dans les couloirs, par des groupements de formules et de mots qui viendraient ensuite se coucher sur le papier du *Bulletin des Lois*. Non ce n'est pas ainsi que les réformes se conquièrent. Nous savons mieux que vous que le Parlement n'est pas un foyer, il n'est pas une source, il n'est qu'un aboutissant; ce n'est pas là que se créent les forces, ce n'est pas là qu'elles s'engendrent, mais lorsqu'elles ont été créées, lorsqu'elles ont été engendrées, lorsqu'un groupement de masse a été déterminé dans le prolétariat et dans la partie de la démocratie voisine que le prolétariat peut ébranler de son effort, alors cet ébranlement se propage jusqu'au Parlement, il en fait vibrer les portes, il pénètre jusque dans l'enceinte, et nous, vos délégués parlementaires, nous ne sommes que les ingénieurs de la dernière heure chargés d'ajuster au mieux les derniers rouages de la machine pour que la force vive du prolétariat organisé ait le plus clair de son emploi et de son énergie. Voilà tout. Lafargue disait: Vos lois de protection ouvrière, le repos hebdomadaire, la journée de huit heures, les

assurances sociales... Eh oui ! on a obtenu, on finit par obtenir que la bourgeoisie qui tient tout le prolétariat sous son fouet, le ménage un peu, qu'elle ne le fouette pas, qu'elle ne l'assomme pas jusqu'au point où, épuisé, il se couche dans la mort. Il y a des lois sociales pour les prolétaires comme il y a la loi Grammont ⁽²⁷⁾ pour les chevaux. Et je me rappelais l'admirable morceau de ce moraliste dont je parlais tout à l'heure, de La Rochefoucauld, l'auteur des *Maximes*, où recherchant dans le groupement humain toutes les analogies possibles avec les animaux, après avoir trouvé parmi les hommes des chiens, des loups, des tigres - beaucoup de tigres - des lions en assez petit nombre, un très grand nombre de renards, un nombre encore plus grand de perroquets, (*Rires.*) il conclut par cette phrase tragique: "Et combien est-il d'animaux qui ne restent soumis que parce qu'ils n'ont pas conscience de leur force?"

Citoyen Lafargue, l'homme, si ressemblant qu'il soit aux animaux, a une particularité, c'est que même sous le joug, sous le fouet, il prend conscience de sa force. Et les lois sociales ne sont pas une loi Grammont, parce que le prolétariat n'est pas une animalité servile et indéfiniment résignée, mais une force consciente qui tous les jours se redresse, qui tous les jours s'organise, qui tous les jours se syndique, qui tous les jours, de la faiblesse de chacun, crée la force de tous. C'est ce prolétariat organisé, vigilant, conscient, qui a été le générateur profond des réformes et qui est la puissance de contrôle et de vie qui leur donne réalité et efficacité.

27) La loi Grammont ou loi du 2 juillet 1850 est due à l'initiative du général de Grammont (1796-1862) qui punissait d'amende et d'emprisonnement "ceux qui avaient exercé, publiquement et abusivement, de mauvais traitements envers les animaux domestiques".

Vous avez parlé des lois anglaises de protection, imaginées par une des fractions de privilégiés possédants. Oui, mais à la suite de ces vastes ébranlements prolétariens qui, dès 1811, arrachaient à lord Byron (28) dans la Chambre des Lords des paroles prophétiques sur le mouvement ouvrier, par l'intermédiaire de l'aristocratie terrienne cherchant à prendre sa revanche contre l'aristocratie industrielle, c'est déjà le prolétariat anglais qui agissait, qui revendiquait, qui montait. Aujourd'hui, il n'y a pas de réforme que le prolétariat ne puisse faire sienne en l'adoptant, en la soutenant, en la contrôlant, en intervenant dans son fonctionnement. Mon camarade Thomas (29) me rappelait hier à ce propos l'admirable travail des syndicats allemands qui ont fini par donner un caractère prolétarien, par la gestion, comme par l'objet, à la grande institution des assurances. Nous, au lieu de décrier cette œuvre d'aujourd'hui ou de demain, avertissons le prolétariat qu'il faut qu'il pénètre avec son organisation de classe pour y saisir partiellement un commencement d'influence économique. Ne discréditons pas le rachat, mais avertissons tous les travailleurs organisés d'exiger des garanties dans les conseils de discipline, dans les conseils de gestion, même dans les conseils d'administration. Disons au prolétariat: Demain, lorsque, avec vous, pour vous, nous aurons revendiqué, nous socialistes, l'assurance sociale contre le chômage, quand il s'agira ou d'indemniser ceux auxquels on ne peut assurer du travail ou de leur assurer du travail par la gestion d'un budget du chômage, par une régulation de la production, par une distribution des ouvriers en chômage dans les

28) **Georges Gordon, Lord Byron**, poète anglais, héritera à dix ans de Newstead Abbey et du titre de lord. Il plaidera pour son premier discours à la Chambre des lords la cause des briseurs de machines.

29) **Thomas Albert** (1878-1932) fut, tour à tour, maire, député, ministre et premier directeur du Bureau International du Travail. Politiquement, il rejetait le messianisme qu'il trouvait dans Marx et adhérait à l'idée de Bernstein, qu'il n'y a pas de but final du socialisme. En 1908, quelques mois avant le congrès de Toulouse, il condamna vivement J.-L. Breton et les autres signataires du manifeste républicain en vue des élections municipales alors que la S.F.I.O. avait lancé son propre manifeste.

diverses industries, il faut que ce soit la classe ouvrière organisée tout entière, la classe ouvrière fédérée qui intervienne, qui assume une part de la responsabilité, du contrôle, de la direction. Alors, l'assurance sociale ne sera pas une œuvre bureaucratique, morte, un rouage d'Etat, elle sera une œuvre vivante dans laquelle le prolétariat aura l'exercice de sa force d'aujourd'hui et l'apprentissage de sa gestion de demain. Voilà comment nous comprenons l'œuvre des réformes, voilà le sens que nous lui donnons.

Il ne s'agit pas pour nous, comme le disait hier Rappoport, d'une sorte de mécanisme réformiste. Je n'ai jamais dit qu'une réforme étant posée, d'autres réformes en sortaient par une espèce de nécessité brute; je ne crois pas plus à la fatalité de la réforme qu'à la fatalité de la révolution. Pour l'une et l'autre, il faut l'intervention active du prolétariat. Ce que j'ai dit, c'est que chaque réforme, une fois réalisée, donnait à la classe ouvrière plus de force pour en revendiquer et en réaliser d'autres, et que chaque réforme, une fois réalisée, ébranlait des intérêts nouveaux, suscitait des questions nouvelles et obligeait par là-même les pouvoirs publics, sous la pression du prolétariat toujours en éveil, à adopter des réformes nouvelles.

C'est ainsi que la protection des enfants et des femmes a conduit, sous l'action prolétarienne, à la protection des adultes hommes dans les ateliers mixtes, et demain, par les difficultés et les complications inévitables de ce régime partiel, à la loi de dix

heures pour tous les ateliers, même ceux où il n'y a que des hommes. C'est ainsi que la loi de deux ans - c'est un point essentiel sur lequel nous appellerons obstinément l'attention du prolétariat - a conduit au seuil des milices. A l'heure actuelle, il est impossible de réduire, même de six mois, au profit de la bourgeoisie la durée de l'encasernement sans achever de détruire, entre l'effectif des casernes et l'effectif des réserves, la proportion minimum qui est la base actuelle du système militaire; et si peu que la durée du service soit réduite, tout l'axe de l'institution se déplace vers les réserves, ce sont les réserves dont il faudra faire la véritable force défensive de la nation, et nous sommes ainsi amenés par une réforme au seuil d'une réforme plus vaste. Ah ! elle ne le franchira pas toute seule, mais c'est le prolétariat qui lui fera franchir ce seuil. Voilà ce que nous disons et voilà sur quoi nous dissiperons enfin tous les malentendus. Et pour sortir de ces vues générales, je prie mes camarades de toutes les fractions du pays, de toutes les régions du pays, de se dresser à eux-mêmes le tableau, non pas des réformes qui peuvent être plus tard suscitées par le mouvement prolétarien, il en produira d'autres, mais de toutes les réformes qui dès maintenant, par l'action déjà ancienne et prolongée du prolétariat, sont posées devant la démocratie. Supposez que toutes ces réformes qui sont posées par les Congrès internationaux devant les gouvernements ou devant les Parlements à l'état de projets, de discussions, de rapports, ou qui forment le premier plan des revendications prolétariennes, supposez que par notre effort victorieux, harmonique, vigoureux, passionné, elles soient réalisées. Si

dans le terme de l'effort dont je n'ai pas précisé la durée mais dont beaucoup de militants qui sont ici peuvent voir l'accomplissement, si dans ce terme assez bref, ces questions immédiatement posées étaient résolues; si le prolétariat avait pu par étapes conquérir la journée de huit heures; s'il avait pu assurer la durée du repos hebdomadaire, la semaine anglaise, le repos de l'après-midi du samedi et le repos exact de toutes les journées du dimanche; s'il avait pu faire pénétrer jusque dans les ateliers à domicile où le patronat s'est réfugié contre les lois sociales; s'il avait pu faire pénétrer ces lois sociales, souvent décriées par nous, à ce point redoutées par le patronat qu'il change la forme de son exploitation pour y échapper provisoirement, si le travail était protégé et si l'ouvrier, ne faisant que huit heures, ayant le repos de la soirée du samedi, le repos de la journée du dimanche, protégé dans de larges coopératives contre l'exploitation mercantile, groupé dans des syndicats puissants pour la défense et le rehaussement de son salaire et la protection de sa dignité, assuré par une assurance sociale où il interviendrait contre tous les risques de maladie, d'accidents, d'invalidité, de chômage; si l'ouvrier n'était pas écrasé par le mécanisme de l'armée de caserne; si nous avions abouti au régime des milices; je vous demande si, avec cet ensemble de lois qui sont à l'heure actuelle sur les chantiers d'aujourd'hui ou sur les chantiers de demain et qu'il dépend de vous si vous êtes unis, si vous faites une propagande concordante, d'obliger la démocratie à accepter ou à subir, si cela était fait, je le demande à tous ceux qui représentent les mineurs du sud-est ou les mineurs du

Nord, les ouvriers de Decazeville ou les tisseurs de Roubaix, de Lille, de Tourcoing, je demande si ce serait une œuvre vaine, si le prolétariat aurait été mystifié, s'il aurait abandonné sa revendication totale. Je dis qu'il serait plus heureux, plus libre, par conséquent plus exigeant et plus capable d'accomplir l'entière révolution de propriété, terme de l'effort socialiste. (*Applaudissements.*)

Ici, Jaurès interrompit son discours qui, commencé le matin, se termina dans la séance de l'après-midi du 17 octobre 1908.

JAURES - Citoyens, je remercie infiniment le Congrès d'avoir bien voulu me permettre un aussi large exposé. A vrai dire, je ne m'en excuse pas la motion du Tarn, la politique socialiste qui y est formulée ont été discutées successivement par nos camarades Lafargue, Rappoport, Lagardelle. J'applique le système de la capitalisation et je vous apporte une réponse à intérêts composés. (*Rires.*)

L'écart entre la puissance ouvrière organisée et la puissance patronale

Une des objections que nous fait le citoyen Bracke, que nous font quelques-uns de nos amis, si j'ai bien compris leur pensée sur ce point, c'est que nous exagérons la valeur, l'efficacité de la réforme en imaginant qu'elle peut diminuer au moins sensiblement l'écart de puissance entre la classe ouvrière exploitée et la classe capitaliste. A mesure, nous dit-on, je crois que c'est le sens de quelques-unes des observations de notre camarade, que se développe la puissance de la classe ouvrière, se développe aussi la puissance de la classe patronale, qui accumule des capitaux plus abondants, par conséquent une puissance plus vaste d'exploitation, et qui développe une organisation plus large.

Citoyens, s'il est vrai - et il est vrai - que la classe patronale développe sans cesse par l'accumulation du capital, par l'étendue de sa propre organisation, sa force de classe, c'est une raison de plus pour créer des institutions ouvrières de garantie et d'action qui, si elles ont vraiment prise sur le capitalisme, verront leur prise se développer avec le capitalisme lui-même. Oui, la classe patrona-

“Vous avez institué la journée de huit heures et astreint tout le patronat à des garanties envers la classe ouvrière. Ces garanties grandiront à mesures que la sphère du capital s'élargira.”

le, oui, la puissance du capital, oui, l'étendue de l'industrie concentrée et capitaliste s'accroissent. Mais si vous avez institué la journée de huit heures, si vous avez astreint tout le patronat à des garanties envers la classe ouvrière, ces garanties grandiront à mesure que la sphère même du capital s'élargira. En sorte que si l'objection qui nous est faite est fondée, elle aboutit, non pas à amoindrir, mais à élargir et à accroître la valeur et la nécessité des réformes par lesquelles le prolétariat commencera à instituer des garanties. Et s'il était vrai, selon la déclaration pessimiste de quelques-uns de nos camarades, que l'écart entre la puissance ouvrière organisée et la puissance patronale ne peut pas être diminué par un effort d'action, par une série de créations ouvrières, prenez garde! qu'attendez-vous alors pour livrer au capitalisme l'assaut décisif? Que vous attendiez, dans l'espérance d'avoir réduit pour l'heure de l'assaut l'écart entre le niveau où est la classe ouvrière assaillante et le niveau où est la classe capitaliste menacée par vous, je le comprends; mais si ce niveau reste le même, si vous ne pouvez jamais appliquer à la muraille de la forteresse une échelle agrandie, c'est tout de suite qu'il faut livrer l'assaut.

Ah ! j'entends bien: vous allez faire l'éducation des cerveaux, vous allez propageant l'idée, et je vous disais ce matin que vous ne la propageriez qu'en la mêlant à l'action. Mais vous aurez beau avoir propagé cette idée, vous aurez beau la multiplier dans les cerveaux, si l'écart de puissance reste toujours le même, comme vous le dites, vous n'aurez pas même, par cette propagande, facilité l'assaut. Aux bords de

l'abîme infranchissable, vous aurez amené des millions d'hommes, mais l'abîme ne sera pas plus facile à franchir pour les millions d'hommes, que s'il n'y en avait que cent mille. Ce que nous voulons, c'est essayer de diminuer la largeur du gouffre qui sépare de leur situation dans la société nouvelle, les exploités dans la société d'aujourd'hui. Voilà la première remarque que je voulais soumettre à nos camarades.

L'action politique et l'action syndicale

Il en est une autre: c'est que leur politique de restriction, de défiance à l'égard de la réforme, va contre une de leurs préoccupations essentielles en ce qui touche les rapports du Parti socialiste et des organisations ouvrières.

Certes, j'ai affirmé, je continue à affirmer, dans l'intérêt même de l'unité réelle d'action du prolétariat syndicalement organisé et du Parti socialiste, la nécessité de leur autonomie, leur liberté réciproque. Mais comme dans la résolution de Limoges, nous déclarons aujourd'hui, autant que jamais, plus que jamais, que nous avons le désir et l'espérance que cette action autonome aboutira, en vertu même de l'identité de l'objet et du but, à une action librement, organiquement, spontanément convergente. Mais, prenez garde ! préciser l'action de réformes ouvrières, c'est préciser l'effort incessant pour créer

au profit du prolétariat des conditions meilleures d'existence et de lutte, qui peuvent fournir au Parti socialiste, d'un côté, à l'organisation ouvrière et syndicaliste, de l'autre, sans confusion, sans subordination, sans ingérence réciproque, l'occasion et pour ainsi dire le terrain d'une commune action libre et fraternelle.

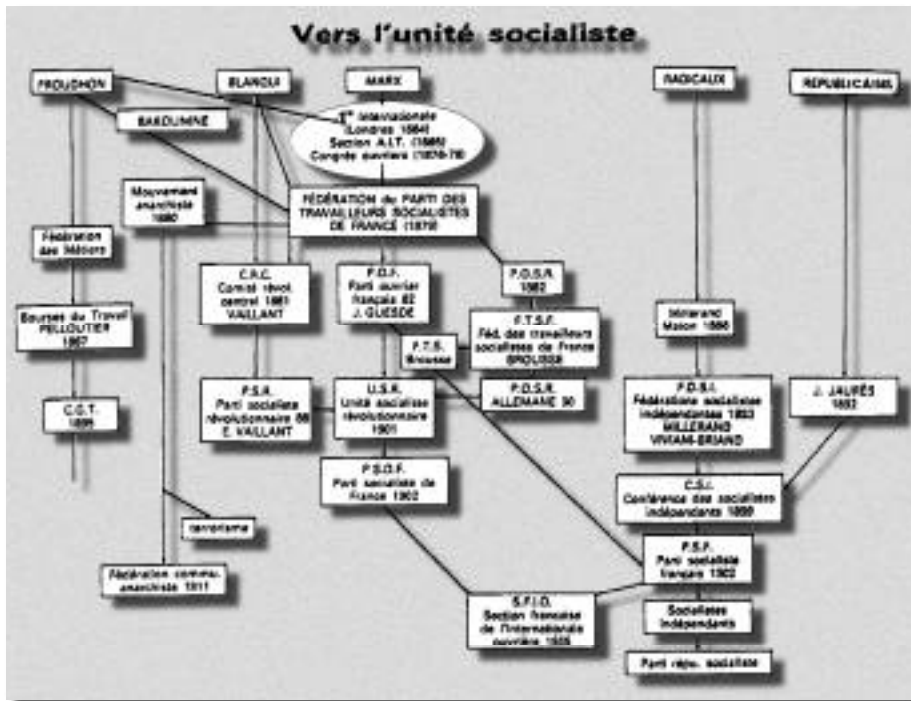
C'est un fait, citoyens, qui doit frapper tous les esprits clairvoyants, que sous des formules parfois plus retentissantes qu'efficaces, le syndicalisme affirme en réalité une volonté permanente et quotidienne d'action et de réforme. Ceux qui vivent dans la classe ouvrière, ceux qui luttent avec elle, souffrent avec elle, ceux qui ne sont pas obligés comme plusieurs d'entre nous, de deviner par la pensée et par l'étude, les souffrances quotidiennes du prolétariat, ceux-là, sachez-le bien, autant qu'ils sont résolus à ne s'arrêter dans le combat que lorsqu'ils auront pleinement instauré la société nouvelle de travail souverain, autant ils accordent d'importance chaque jour aux garanties nouvelles, aux moyens nouveaux d'action, de bien-être, d'organisation qu'ils peuvent conquérir par des efforts sériés. En sorte que si vous déniez l'efficacité de l'action réformatrice du Parti socialiste, vous qui vous plaignez du divorce de l'action syndicale et de l'action politique, vous refusez ou vous diminuez le seul moyen vivant et réel d'amener entre ces deux actions, sans servitude réciproque et sans empiétement, l'action librement commune qui est dans le voeu de tout le Parti socialiste.

L'action réformatrice et la propagande rurale

Maintenant, citoyens, on nous dit encore: soit! les réformes peuvent servir à accroître la liberté d'action, la puissance d'organisation et de combat de la classe ouvrière. Mais ne lui donnez pas l'illusion qu'elles puissent, dans la société d'aujourd'hui, créer des institutions où s'annonce, où se préfigure, où se prépare la société nouvelle. La réforme peut être un acte critique, un acte de combat, elle ne saurait être à aucun degré un acte organique.

Ah ! citoyens, c'est un problème immense, que nous ne pouvons qu'effleurer aujourd'hui, qui reviendra certainement dans les controverses du Parti. Mais je veux cependant soumettre dès aujourd'hui à nos camarades une simple remarque. C'est parmi eux et puisque Rappoport a parlé ici notamment de l'ancien P.O.F. (30), je peux bien sans déterminer artificiellement dans l'unité des distinctions, des tendances, prononcer ce mot, comme je puis, comme je le veux, en l'absence de Guesde, prononcer son nom car il n'y a jamais dans le Parti absence réelle de Guesde, il est toujours présent... (*Applaudissements chaleureux*) par la puissance de son action. C'est dans ce groupement que s'est développé surtout, c'est dans l'ancien P.O.F. qu'a pris naissance le souci d'un programme agricole, d'un programme agraire, et tout à l'heure, c'est un des meilleurs militants de l'ancienne organisation du P.O.F., le citoyen Compère-Morel qui parlant au

30) Voir tableau
page 58



nom de toutes les Fédérations à base rurale, disait: "Nous sommes ici la majorité, et je crois bien qu'il avait raison, et nous imposerons quand il nous plaira la discussion d'un programme à propager parmi les paysans." Oui, citoyen Compère-Morel. Mais quel est ce programme et dans quel esprit est-il conçu? Vous-même, dans l'intéressant rapport sur la propagande agricole qu'a publié le *Socialiste*, vous avez marqué quel devait être dans les campagnes le caractère immédiatement pratique de la propagande du Parti, vous avez dit: "A ces paysans, il ne faut apporter ni des formules générales, ni des phrases de révolution, mais un programme qui, s'adressant à leurs intérêts immédiats, s'applique au prix de vente de leurs produits, au mode d'achat de

leurs engrais, à leurs rapports avec l'impôt ou l'hypothèque, avec l'usure et prenant ainsi les paysans par les intérêts les plus vitaux et les plus immédiats de chaque jour, les ayant ainsi pris, saisis pour ainsi dire au niveau de la terre, les élève peu à peu à la pensée socialiste..." C'est là votre méthode de propagande pour les paysans...

COMPÈRE-MOREL - Parfaitement.

JAURES - Et dans les réformes que vous proposez, citoyen Compère-Morel, il n'y a pas seulement ce souci de propagande par l'appel aux intérêts immédiats: vous déclarez vous-même qu'il est possible dès aujourd'hui d'introduire dans le monde rural des groupements, des institutions qui n'arment pas seulement le paysan contre l'exploitation de la société d'aujourd'hui, mais qui préparent, qui tracent, qui organisent déjà à quelque degré la société de demain, et c'est avec une sorte d'émotion, celle qu'on éprouve lorsqu'on a la joie de rencontrer en des esprits sérieux avec lesquels on craignait d'être en dissentiment, sa propre pensée, c'est avec une véritable émotion que j'ai lu dans votre programme ces mots: "Invitons les petits propriétaires à se grouper dans des associations d'achat, de vente et de production qui préparent la propriété collective de demain."

Ainsi, camarades, pour cette fraction même de notre Parti qui, d'une façon générale, réduit la valeur de la réforme, lui conteste dans la société d'aujourd'hui toute valeur organique, c'est-à-dire

toute valeur de préparation réelle de la société de demain, il y a cependant un monde énorme - vous avez dit que vous étiez la majorité - il y a 19 millions de paysans de France que vous voulez conquérir, et pour tout ce monde rural, élément nécessaire du monde collectiviste de demain, force nécessaire de la propagande socialiste d'aujourd'hui, vous décrêtez, vous décidez, vous proclamez que la propagande seule efficace est une propagande d'action, de réforme immédiate, et qu'il faut dès aujourd'hui...

COMPERE-MOREL - il faut préciser sur ce point: ce n'est pas un programme de réformes, c'est un programme d'action directe par le Parti socialiste sur le paysan. Nous ne demandons pas au gouvernement de faire voter telle ou telle réforme: c'est nous-mêmes qui, par notre propagande, notre action de tous les jours, désindividualisons l'esprit du paysan et permettons le passage de la propriété individuelle à la propriété collective, mais non par le gouvernement. (*Applaudissements.*)

JAURES - Ah! citoyen, comme je me félicite de votre observation: vous n'échappez à mon réformisme qu'en recourant au syndicalisme... (*Rires et applaudissements.*)

COMPERE-MOREL - Ce n'est pas un duel de paroles.

JAURES - Non, c'est un effort commun pour aboutir à la vérité socialiste.

COMPERE-MOREL - Justement, c'est là l'action de la tendance du Parti socialiste qui a été la première, comme le disait avec juste raison Jaurès, à avoir un programme agricole dans le monde socialiste français. Mais elle ne s'adresse pas simplement aux ouvriers, aux prolétaires de la terre pour faire des syndicats, ce que nous avons toujours fait, ce que nous n'avons jamais cessé de faire. Nous voulons aller aux paysans qui ne sont pas syndiqués, comme les camarades qui applaudissaient tout à l'heure, et nous tentons de désindividualiser leur esprit, les amenant à faire des syndicats d'achat, mais non des syndicats comme vous le prétendez...

UNE VOIX - Pardon ! . . .

JAURES - Je serais enchanté d'avoir avec vous, citoyen Compère-Morel, un dialogue parce qu'il pourra être précis, mais je prie vraiment le Congrès de ne pas s'y mêler, parce qu'alors ce sera une confusion inextricable.

COMPERE-MOREL - Citoyen Jaurès, tournez-vous vers vos amis.

JAURES - Je crois n'avoir que des amis ici; s'il fallait me tourner vers mes amis, je ne saurais de quel côté me mettre. (*Rires et applaudissements.*)

COMPERE-MOREL - Je tiens autant que Jaurès à préciser sur cette question qui passionne le monde socialiste rural, lequel n'est pas un monde socialiste voltigeant sous le souffle de vents différents, mais

31) **Kautsky Karl** (1854-1938), homme politique allemand, est le théoricien du parti social-démocrate qu'il dirigea avec Bernstein (1880). Il affirma que la prise du pouvoir par la force n'était plus la tâche essentielle de la social-démocratie. Maître à penser de la majorité centriste, dès 1909, il envisage une victoire pacifique des sociaux-démocrates en Allemagne et privilégie l'action parlementaire du parti. Il sera l'objet de critiques sévères de la part de Luxembourg et de Lénine, lui reprochant son interprétation scientiste et mécaniste et de faire de l'esprit révolutionnaire marxiste un fatalisme historique en proposant l'idée d'une évolution inévitable vers le socialisme.

composé de gens qui lorsqu'ils seront au socialisme, y resteront. Eh bien, je dis que l'action que nous menons dans le monde rural est une action, c'est entendu, et politique et économique; c'est une action économique à ce point de vue que nous demandons aux petits propriétaires, impossibles à toucher d'une autre façon, qu'ils forment des coopératives d'achat de produits de semences, etc., parce que c'est là où ils sont exploités en premier lieu. Dans des discussions théoriques, Kautsky (31) a dit qu'il faudrait, pour que la coopérative eût son maximum de rendement, que ce fût la coopérative de production. Les paysans français ne peuvent pas aller immédiatement à la coopérative de production parce qu'ils sont attachés d'abord par l'exploitation d'intermédiaires dès le début de leur vie agricole, et comme c'est pour l'achat des matières premières, pour la vente de leurs produits qu'ils sont attachés, c'est là où ils forment des coopératives d'achat pour se défendre contre les intermédiaires capitalistes. Mais nous ne disons pas que ce sont des organismes qui ont à se créer pour la société que nous préparons, mais qui existent déjà dans la société actuelle, c'est le cadre de la production agricole d'aujourd'hui. Oui, nous demandons que les petits propriétaires forment des coopératives et des syndicats; c'est pour les préparer à la production commune, non pas sur leur petite propriété, puisque, vous le savez bien, cette propriété ne leur appartient plus aujourd'hui, elle appartient aux capitalistes qui l'ont hypothéquée. Quand nous arriverons au pouvoir nous remettrons cette petite propriété sous la forme collective; ils exploiteront eux-mêmes en asso-

ciations collectives la grande production socialiste.

JAURES - Je demande maintenant au Congrès, tout en reprenant ma démonstration, la liberté de répondre clairement au citoyen Compère-Morel.

Et d'abord, il y a entre nous un malentendu évident: le citoyen Compère-Morel paraît croire, encore une fois, que lorsque je parle de réformes dans la société d'aujourd'hui, de transformation dans la société d'aujourd'hui, sous l'action des prolétaires de tout ordre, je parle exclusivement de réformes ayant pris le caractère législatif et parlementaire. Mais, je parle de tous les efforts de transformation que fait la classe paysanne, et je me suis réjoui de constater que lorsque le citoyen Compère-Morel a voulu formuler sur ce point sa pensée, il a recouru spontanément à ces mots «d'action directe», constatant ainsi qu'il est impossible de l'éliminer, mais qu'il y a simplement intérêt à l'appliquer dans son vrai sens. (*Mouvements divers, signes d'approbation du citoyen Compère-Morel.*)

Et maintenant, laissez-moi vous dire que je maintiens d'une façon absolue l'interprétation que j'ai donnée tout à l'heure de votre pensée, et que vous aurez beau la restreindre pour ne pas me permettre d'en user et d'en tirer les conséquences logiques, je la retiens dans sa réalité. Vous constatez que pour pénétrer dans ce monde des petits propriétaires paysans, qui ne sont à vrai dire ni des propriétaires, ni des salariés, qui sont de pseudo-propriétaires... (*Approbation*), avec l'asservissement du salariat et

l'aléa en plus d'une propriété misérable (*Applaudissements*), vous constatez que le moyen de pénétrer parmi eux, c'est de leur apporter des institutions qui ont, comme vous le déclariez, comme vous ne pourrez plus ne pas le déclarer, comme je le déclarerais après vous si vous cessiez de le dire, ce double caractère d'être dès maintenant des institutions de défense leur permettant de se protéger contre l'exploitation du mercantilisme et d'être aussi dès maintenant une première forme organique d'action commune que prépare, vous l'avez dit, la propriété collectiviste de demain. Eh bien, je vous demande d'appliquer à toute l'étendue du mouvement social cette double valeur de défense et d'organisation. (*Applaudissements sur un grand nombre de bancs.*)

32) **Ghesquière Henri** (1863-1918) a dix-sept ans quand il adhère au groupe d'études sociales "L'Égalité". Il fut l'une des figures marquantes du guesdisme. Il participa, de 1890 à 1913, à l'ensemble des congrès nationaux: ceux du P.O.F.; ceux du P.S. de France; le congrès général de la salle Japy; les congrès internationaux et les congrès de la S.F.I.O.

GHESQUIERE - (32) Nous l'avons toujours fait.

JAURES - Vous, oui! Je sais bien que nous sommes d'accord, mais dites-le donc!

GHESQUIERE - Je ne veux pas permettre davantage qu'on dise que l'ancien P.O.F., auquel je suis fier d'avoir appartenu, qu'à la Fédération du Nord, nous n'avons pas toujours été des réformistes...

JAURES - Je ne dis pas cela . . .

GHESQUIERE - ...Que nous ayons entendu donner au mot de réformes un autre sens que celui que vous voulez lui prêter vous-même, oui. Nous lui donnons ce que vous appelez le sens restrictif, lorsque nous disons que les réformes ne sont pas tout ce qu'il

faut au prolétariat pour son affranchissement.

JAURES - Nous sommes tous d'accord.

GHESQUIERE - Mais nous disons qu'avant toutes les réformes, les meilleures réformes de la société actuelle peuvent apporter une amélioration immédiate, mais elles ne suffisent pas et ne peuvent pas suffire...

JAURES - Mais tous les socialistes le disent.

GHESQUIERE - Voilà le sens que nous leur donnons. Il y a ici de jeunes camarades qui ne nous connaissent pas, mais j'ai l'avantage sur eux d'être depuis vingt-cinq ans dans la lutte, et, par conséquent, la prétention de connaître le but et le programme du Parti auquel j'ai l'honneur d'appartenir... Ne nous en faites pas dire davantage, ne nous faites pas dire que nous sommes contre les réformes, mais ne nous faites pas dire non plus que notre manière de concevoir les réformes est la vôtre. Nous ne sommes pas du tout partisans de dire que les réformes, quelles qu'elles soient, sont les meilleures du siècle, nous voulons prémunir le prolétariat contre les illusions possibles, nous disons aux travailleurs: la journée de huit heures, nous devons la prendre; le minimum de salaires, nous devons le prendre; la caisse des retraites pour les ouvriers, nous devons la prendre; nous devons, nous autres parlementaires, nous efforcer à apporter des contre-projets s'opposant aux projets de réformes radicales, avec notre esprit socialiste, ce qui nous sépare des

partis bourgeois en matière de conceptions réformistes, même en matière de conceptions réformistes, mais je le répète, nous sommes réformistes et révolutionnaires. (*Applaudissements.*)

JAURES - Citoyen Ghesquière, je serais vraiment désolé que vous voyiez dans ma discussion je ne sais quel parti-pris d'hostilité à l'égard d'un groupe quelconque de camarades. ... Permettez, oh ! je ne ruse pas... c'est dans votre ancienne organisation, c'est parmi le groupe qui la représente que je crois constater cette restriction qui m'inquiète pour le Parti et je la signale avec le désir de dissiper les malentendus. Si j'y parviens, si nous y parvenons, je considère que ce sera une heure de triomphe pour le Parti socialiste. (*Applaudissements et interruptions sur certains bancs.*)

La Fédération du Nord est inscrite pour prendre la parole. Il me serait impossible d'aller jusqu'au bout de ma tâche, qui est déjà lourde et pour le Congrès et pour moi, si j'avais à répondre à d'incessantes interruptions. Je me félicite de celles qui se sont produites, et je dis au citoyen Ghesquière qu'en déclarant qu'il est à la fois réformiste et révolutionnaire, il a donné la pleine formule de ma propre pensée. Je lui demande seulement d'être aussi pratiquement, pleinement, incessamment réformiste qu'il est pratiquement, pleinement, incessamment révolutionnaire, et je lui demande d'accorder à la réforme, dans la limite même où ses amis les plus proches la définissent pour l'immense monde rural, ce double caractère de combat et d'organisation, de défense,

de préparation du monde nouveau qu'il reconnaît pour le monde rural.

Et permettez-moi de vous dire que vous-même, citoyen Ghesquière, lorsque vous mettez les ouvriers en garde contre les pièges d'un syndicalisme imprudent qui les conduirait à la continuité de dangereuses batailles impuissantes pour eux, lorsque vous les mettez en garde contre une tactique qui ne présenterait la lutte de classes que sous la forme de la grève à jet continu, avec son inévitable cortège de misères, avec son inévitable suite de dépressions, vous dites aux travailleurs syndiqués: Au lieu de vous hypnotiser dans l'exclusive tactique de la grève, préparez avec nous, avec le Parti socialiste, dès maintenant, les réformes sociales, et je veux, mon cher Ghesquière, reproduire votre formule qui m'a frappé, parce que je sais - vous ne me désavouerez pas - que ce n'est pas une formule accidentelle, que c'est l'essence même de votre pensée, parce que vous les invitez à préparer des réformes sociales qui préparent la société nouvelle - ce sont vos paroles. Et alors, je vous demande: lorsque vous avez essayé, par un juste souci, de détourner la classe ouvrière des imprudences, des fièvres d'un mouvement de grève à jet continu, et lorsque, pour l'en détourner, vous l'appellez sur un autre terrain d'action et quand vous lui dites: Préparez avec nous, avec le Parti, des réformes sociales, lesquelles ne vous serviront pas seulement à combattre la puissance capitaliste d'aujourd'hui, qui vous serviront - ce sont vos termes - à préparer la société nouvelle, quand vous avez dit cela aux ouvriers, vous n'avez pas le droit ensuite,

quand vous les avez amenés sur votre propre terrain, de diminuer tout à coup la valeur de la promesse que vous leur avez faite. (*Applaudissements.*)

Voilà ce que je voulais dire, et j'ajoute qu'il serait extraordinaire qu'il fût possible de créer des institutions ébauchant la société nouvelle, préparant, suivant l'expression de Compère-Morel, la propriété collective dans ce monde de la petite propriété paysanne placée, par son morcellement, précisément à l'antipode de l'organisation collective, et qu'il lui fût impossible de créer des institutions ébauchant déjà la puissance collective de la classe ouvrière dans ce monde industriel où déjà par l'organisation de la classe ouvrière, un commencement d'action collective se produit.

Socialisme, syndicalisme et démocratie

C'est ici que je rencontre le problème vital posé par Lagardelle: dans quelle mesure et comment le syndicalisme peut-il graduellement conquérir à la classe ouvrière un commencement de puissance? Dans quelle mesure et comment le syndicalisme peut-il produire par degrés des institutions où s'exprime, où s'accroît, où s'organise la force ouvrière en vue de la mainmise complète, graduelle sur l'autorité patronale, sur la puissance patronale dans l'atelier? Et ici, quels que soient entre Lagardelle et moi les dissentiments que je vais marquer tout à l'heure avec la même netteté que j'ai essayé de mettre dans les dissentiments qui nous séparent de quelques-uns de nos amis qui siègent en ce moment en face de moi... (*Mouvements divers.*) Oui, citoyens, car je vous jure que je n'ai ici aucun souci de tactique, je ne cherche pas de groupements factices d'opinion pour des votes... (*Vifs applaudissements.*) Vous le constaterez et vous l'enregistrerez. Je dis que je ne cherche pas des groupements factices et arbitraires de forces, et la preuve, c'est que la suite de mes explications m'amènera sans aucun doute à heurter successivement les autres fractions de cette assemblée, comme j'ai heurté celle-ci. Et je veux donner, laissez-moi dire cette parole ambitieuse, aujourd'hui dans le Parti unifié, cet exemple de ne plus regarder à droite, à gauche, au centre, de ne pas chercher des combinaisons factices de points de vue... (*Vifs applaudissements*), mais d'aller autant qu'il est en

moi, comme vous essaieriez d'aller, autant qu'il sera en chacun de vous, au fond de la réalité dans l'intérêt du prolétariat.

Je dis, quels que soient les dissentiments dont vous mesurerez tout à l'heure l'étendue, entre Lagardelle et moi, je veux lui rendre ce témoignage, que du moins, il apporte dans l'examen du problème un souci passionné de réalisation et d'action. Ce qu'il nous a proposé hier soir, c'est un système, à mon sens, morcelé, écourté, chimérique, mais un système de voies et moyens et ce qu'il demande aujourd'hui au Parti socialiste, c'est de poser pour lui-même et le pays, la question des voies et moyens. Nous aurons beau indiquer à une grande nation qui veut progresser, mais qui veut vivre, un but admirable, elle ne se risquera pas derrière nous si nous n'avons pas, par de larges échappées, tracé le chemin qui doit la conduire. (*Applaudissements.*)

Comment se pose le problème entre le syndicalisme de Lagardelle et moi? Je n'ai le droit de parler qu'en mon nom personnel, et ce n'est pas par ambition, c'est par modestie. Ce que je reproche à Lagardelle et à quelques-uns de ses amis, car il leur arrive ce qui arrive aux équipes d'avant-garde, c'est qu'à force de pénétrer dans les profondeurs de la forêt vierge, pour y frayer chacun un chemin nouveau, il leur arrive non seulement de nous perdre de vue, mais de se perdre de vue les uns les autres. Ce que je lui reproche d'abord, c'est de mettre le syndicalisme en opposition avec la démocratie, c'est de mettre l'action spécifiquement ouvrière en opposi-

tion avec la démocratie, en opposition absolue. Il y a, entre le mouvement ouvrier, entre le mouvement socialiste et la démocra-

tie des oppositions, à coup sûr, mais aussi des rapports. La démocratie, elle est d'abord la forme selon laquelle se produit tout le mouvement moderne, elle est la condition même de l'action pour les forces ouvrières, et c'est le surgissement révolutionnaire des forces démocratiques qui a donné aux forces ouvrières leur premier ébranlement et leur premier élan. Comme elle est à l'origine du mouvement ouvrier - je ne dis pas qu'elle en est l'essence - comme elle est à l'origine du mouvement ouvrier, elle est aussi au terme. Si vous établissez un antagonisme entre le mouvement ouvrier et la démocratie, vous établissez nécessairement un antagonisme entre le mouvement ouvrier et le socialisme lui-même, car le socialisme lui-même, il aboutira nécessairement à une forme nouvelle de démocratie, à une forme supérieure de démocratie. Ah ! vous pouvez parler de minorités dirigeantes, de minorités entreprenantes, de minorités audacieuses - ces minorités je n'en conteste pas le rôle - mais leur rôle n'est pas de s'isoler de la masse, c'est de l'entraîner, de l'éduquer, et d'instituer au terme un régime où chacune de ces unités aura la même valeur que les unités premières de la minorité dirigeante. Voilà le problème social. Le socialisme ne consistera pas à affranchir dans la démocratie ouvrière une élite, il consistera à affranchir et à organiser tout le prolétariat.

“Nous aurons beau indiquer à une grande nation un but admirable, elle ne se risquera pas derrière nous si nous n'avons pas, par de larges échappées, tracé le chemin qui doit la conduire”

“Le rôle des minorités dirigeantes n’est pas de s’isoler de la masse, c’est de l’entraîner, de l’éduquer.”

Prenez garde! Vous reprochez au socialisme, avec ses comités, d’instituer une oligarchie et de réduire la masse indistincte des travailleurs votants à n’être, comme vous dites, que des suiveurs et des moutonniers. Mais si vous prolongiez artificiellement jusque dans la société transformée cette action des minorités dirigeantes, c’est vous qui réduisez le prolétariat lui-même dans sa masse, à être un ensemble de suiveurs et de moutonniers. Mais je vais plus loin et je dis que le socialisme ne consistera pas seulement à appeler à la liberté, à appeler à l’autonomie, à appeler à la dignité humaine et à la responsabilité dans l’atelier, tous les prolétaires d’aujourd’hui, mais la totalité des individus humains. Le socialisme sera non plus l’organisation d’une classe, mais l’organisation de la nation affranchie. Et je l’avoue, je souffrais un peu hier au soir et pour les ouvriers et pour les socialistes, lorsque Lagardelle, après avoir assigné aux syndicats comme fonction, exclusivement, d’instituer une libre discipline ouvrière et une autonomie ouvrière dans l’atelier laissait au socialisme extérieur, parlementaire, électoral, et subordonné, le soin, apparemment secondaire, de veiller aux grands intérêts de la culture humaine. Pour moi, comme socialiste, je ne sépare pas l’affranchissement ouvrier de la culture humaine. L’avènement du socialisme sera l’accession de toute la classe ouvrière à la civilisation humaine la plus haute et l’accession de la civilisation humaine d’aujourd’hui à une forme infiniment supérieure pour une

immense majorité de citoyens. (*Applaudissement.*)

Est-ce à dire que le syndicalisme n’ait pas, dans l’effort immense que va tenter le socialisme pour élever, par une forme nouvelle de la propriété, tous les hommes à un niveau supérieur de culture, je dis tous les hommes, y compris les grands bourgeois, car nous ne les dépouillerons de leurs privilèges misérables d’aujourd’hui que pour les investir de la justice sociale de demain... Est-ce à dire que, dans l’effort tenté par le socialisme pour conquérir, pour transformer cette énorme démocratie complexe et confuse, le syndicalisme, tel qu’il s’est constitué, défini et exalté en France, n’ait un rôle admirable à tenir ? Ce qui fait la caractéristique du syndicalisme français, c’est qu’il est dans les limites de l’organisation syndicale et proprement prolétarienne, un magnifique idéalisme ouvrier. Lagardelle nous dit que, dans l’atelier, l’ouvrier est immédiatement aux prises avec la puissance patronale. Oui, je le dis avec lui, ce qui fait la grandeur du syndicalisme, c’est qu’il renouvelle perpétuellement, au contact des faits, le sentiment de l’âpre réalité sociale dans la classe ouvrière. Mais si vous ne reteniez que le fait brut, l’ouvrier, comme salarié, n’est le plus souvent immédiatement aux prises qu’avec un petit groupe de la fraction patronale et pour qu’il comprenne la solidarité qui le relie, au-delà des limites de l’usine, au-delà des limites de sa corporation, à l’ensemble du prolétariat organisé, - oh ! certes, les grandes luttes collectives communes qui vont se développant lui en donnent le sentiment immédiat et concret, mais il faut que, par la force de l’idée, par la force de

“L’ouvrier français est autre chose qu’un salarié, autre chose qu’un producteur, il est l’héritier dépouillé d’une immense humanité de revendication et de combat.”

la pensée, il transforme cette matière brute d’expérience toujours incomplète et limitée en une magnifique formule de lutte de classe, aboutissant à l’entière transformation sociale. Eh bien, cela, le syndicalisme français l’a tiré certes de l’expérience immédiate de la lutte ouvrière, ou, du moins, c’est dans l’expérience immédiate de la lutte ouvrière toujours élargie, qu’il a donné à cette idée une valeur concrète, une réalité toujours présente. Mais cette idée, elle lui vient de plus loin et de plus haut. L’ouvrier français, avant de se syndiquer, même quand il est syndiqué, il est autre chose qu’un salarié, autre chose qu’un producteur, il est l’héritier dépouillé d’une immense humanité de revendication et de combat. (*Vifs applaudissements.*) C’est ce qui fait l’originalité du syndicalisme français, c’est ce qui échappe à nos camarades étrangers, cette ampleur de la conscience ouvrière dans le syndicalisme français.

On nous reproche de ne pas faire effort pour amener, par l’action extérieure du Parti, le syndicalisme au socialisme. Nous ne pouvons pas l’amener, il est déjà une forme immédiatement ouvrière du socialisme et le service qu’il nous rendra dans la conquête difficile et diffuse de la démocratie à laquelle nous allons procéder, c’est de nous garder dans cette conquête, dans cet effort d’assimilation infiniment difficile, où nous sommes exposés à toutes les compromissions, à des transactions fâcheuses, c’est de nous garder contre ces déviations, en nous rappelant

toujours à l’intégrité de la pensée ouvrière, condensée par le syndicalisme, en des foyers de vie si ardents qu’aucune équivoque ne pourra subsister.

Si vous m’accordez cela, le syndicalisme devient un instrument nouveau et incomparable de la conquête de la démocratie et il va vous échapper, il va devenir un organe de plus du socialisme, marchant à la conquête totale de la société.

LAGARDELLE - Au sujet de la démocratie, de ses rapports avec le socialisme, je ne me suis pas expliqué et dans vos paroles, il y a certainement une équivoque. Je pose le syndicalisme comme un mouvement ouvrier créant des institutions qui apportent des règles de vie supérieures. Si la démocratie suffisait, je serais démocrate et je ne serais pas dans un Congrès socialiste. La démocratie, par les procédés, les moyens d’action qu’elle met en œuvre, est incapable de créer des valeurs nouvelles. Si la démocratie était pleinement suffisante, s’il n’y avait qu’à tirer ses conclusions dernières, pourquoi serions-nous socialistes? Le mouvement syndicaliste, qui est un socialisme ouvrier, a précisément pour but d’apporter des règles de vie, des institutions qui ne ressemblent pas aux institutions du passé. La démocratie correspond à un mouvement historique déterminé; le syndicalisme est un mouvement antidémocratique dans la mesure où il est un mouvement post-démocratique. Le syndicalisme vient après la démocratie, il perfectionne la vie que la démocratie a été impuissante à organiser. Et si vous voulez combattre nos conclusions, c’est sur

“Loin de s’opposer à l’action politique, à l’action socialiste, à la conquête électorale et politique, à la législation sociale, le syndicalisme la garantit, la rend plus efficace.”

ce terrain seul que vous le devez. Quant à un exposé total de nos opinions, de nos conceptions, nous ne l’avons pas fait ici et

véritablement nous sommes à votre égard, outre que nous n’avons pas les moyens dont vous disposez, par cette lacune, dans un état d’infériorité complète.

JAURES - Ce n’est pas ma faute si, parlant après Lagardelle, je parle avant qu’il ait dit tout ce qu’il avait à dire. Je retiens simplement de ses paroles qu’il saisira la première occasion de s’expliquer de nouveau, mais je dis qu’il est dangereux, qu’il est faux de mettre dans les termes où il le fait, le socialisme en opposition avec la démocratie, qui est composée d’un mélange souvent confus de classes antagonistes, ayant un même titre apparent d’égalité juridique, avec un titre spécial parfaitement inégal. Cette démocratie là, ce n’est pas le socialisme et nous voulons la transformer. Mais la démocratie est à l’origine, comme puissance d’ébranlement, elle est aussi au terme, en ce sens que dans la société nouvelle, ce n’est pas une classe seulement, mais la totalité des individus de toutes classes, qui auront leur place, leur fonction, leurs droits et leurs garanties, et je dis que pour passer du socialisme d’aujourd’hui à la démocratie sociale de demain, le syndicalisme doit agir non pas en se séparant de la démocratie, non pas en se condamnant à une sorte de séquestration, mais en mettant au service du socialisme conquérant, transformant la démocratie d’aujourd’hui, la

puissance autonome d’organisation ouvrière et de pensée ouvrière dont il dispose. Bien loin de s’opposer à l’action proprement politique, à l’action socialiste, à la conquête électorale et politique, à la législation sociale même, par le Parlement, le syndicalisme la garantit, il la rend plus efficace, il la rend plus pure, plus nette. Nous voulons appeler au socialisme tous les paysans, tous les petits propriétaires, tous les petits boutiquiers, tous les intellectuels. Mais nous sommes heureux, si, dans l’effort que nous ferons pour cette conquête, nous étions tentés d’abandonner, d’obscurcir, l’intégrale revendication prolétarienne, que le syndicalisme, avec son esprit de concentration ouvrière et d’exclusivisme ouvrier, soit là pour nous dire: halte-là; conquérez la démocratie, mais que ce ne soit pas au préjudice du socialisme. Voilà les rapports que je comprends du syndicalisme, du socialisme et de la démocratie et je ne désespère pas du tout de faire de vous, au terme de nos controverses, le plus logique, le plus fervent et le plus utile des parlementaires. (*Rires et applaudissements.*)

Syndicalisme ou corporatisme

J'ai une autre et dernière objection à adresser à Lagardelle, c'est que je n'ai pas compris, quand il a abordé la partie positive de sa conception, par quel moyen il voulait aménager cette conquête pratique et graduelle du pouvoir patronal par les ouvriers organisés. Qu'il me permette de lui dire d'abord qu'il m'a semblé insister surtout sur l'autorité patronale. Mais il n'y a pas dans le patronat qu'une puissance d'autorité, imposant de haut à des salariés, une discipline arbitraire; il y a une puissance d'exploitation, absorbant au profit du capital une partie de la production de travail, et Lagardelle m'a paru chercher uniquement à transférer à des collectivités ouvrières la puissance patronale de discipline, et ne pas se préoccuper de transformer la société de producteurs, la puissance patronale de profit. Ce n'est que la moitié du socialisme.

CONSTANS - (33) Ce n'est pas même le quart.

JAURES - Non, car je crois que la classe ouvrière souffre autant de la diminution de dignité que lui inflige un régime d'autorité, que de la diminution de bien-être que lui inflige un régime d'exploitation. Dans tous les cas, ce n'est qu'une partie du socialisme.

Mais cette partie du socialisme, comment voulez-vous la créer? Vous voulez que le prolétariat se don-

ne à lui-même sa doctrine par des groupes autonomes, se gérant eux-mêmes. Mais, ces groupes autonomes, où vont-ils agir? Certes, vous n'entendez pas que le syndicalisme crée, en dehors du monde capitaliste, un autre monde de la production, un autre ensemble d'usines, d'ateliers, d'écoles, vous ne voulez pas, à côté de l'univers, créé et dirigé par le Dieu du capital, instituer un autre univers tout différent qui serait dirigé et présidé par le travail. Vous voulez que les travailleurs, organisés par le syndicalisme, pénètrent dans l'usine même et conquièrent graduellement la gestion. Cependant, vous n'avez cité d'exemples que pour des institutions proprement d'Etat, pour les services publics. Vous n'avez cité d'exemple que pour l'Ouest racheté, que pour les Postes et Télégraphes et pour les écoles. Et j'admiraient comment vous, antiétatiste, vous ne trouviez moyen d'appliquer votre système qu'en l'introduisant précisément dans les services de l'Etat.

LAGARDELLE - J'ai cherché à préciser dans quelle mesure le Parti socialiste pouvait s'inspirer de l'expérience syndicaliste. Je n'avais donc pas à m'occuper de ce qui se passe dans la grande industrie, puisque cela relève de l'action directe de la classe ouvrière elle-même. Je me suis demandé comment le Parti socialiste peut, parallèlement au syndicalisme des fonctionnaires, des employés et des ouvriers de l'Etat, transposer en quelque sorte dans son action sur l'Etat et les municipalités, les règles d'action nouvelles, les modes nouveaux d'organisation du travail, qui se dégagent de la pratique du syndicalisme.

33) **Constans Paul** (1857-1931), élu socialiste de l'Allier fut maire, député et délégué à tous les congrès nationaux à partir de 1898. Au Palais-Bourbon, ses propositions et interventions portèrent particulièrement sur des questions intéressant les salariés. On lui doit aussi la création de la commission du Suffrage universel en 1902 et les propositions de loi assurant le secret du vote (isoloirs et enveloppes).

JAURES - Et alors c'est dès maintenant dans les services d'Etat, plus accessibles à l'influence du Parti socialiste, que vous allez instituer votre syndicalisme. Vous demandez que soit remise à des syndicats d'employés des postes l'administration des postes, à des syndicats d'ouvriers et d'employés des chemins de fer l'administration des chemins de fer. C'est ce que j'ai cru comprendre. Si c'est cela, est-ce en toute souveraineté? Si oui, avec la faculté pour ce syndicat d'instituteurs, pour ce syndicat de postiers, pour ce syndicat d'employés de chemins de fer, de tracer souverainement eux-mêmes la méthode d'enseignement, les conditions d'admission aux écoles, le tarif de la circulation postale et télégraphique, le tarif et les conditions de la circulation sur voie ferrée. Ce n'est plus le socialisme, ce n'est plus du syndicalisme, puisque le syndicalisme est l'organisation totale et fédérée des forces ouvrières, c'est un corporatisme si morcelé...

LAGARDELLE - Je n'ai parlé que de l'organisation libre du travail par les travailleurs eux-mêmes et je n'ai pas visé la gestion administrative de l'entreprise elle-même. J'ai dit, par analogie: de même que dans l'atelier capitaliste, les ouvriers chassent l'organisation patronale, de même dans l'atelier étatique, les ouvriers chasseront la direction abusive des hiérarchies administratives, incompetentes et autoritaires.

JAURES - Si ce n'est que cela, c'est l'illusion la plus creuse, car ce n'est qu'une commandite de travail... Je promène impartialement mon examen; si je

me heurte chaque fois à des contradictions et à des répliques, à mon grand regret, je n'arriverai jamais au bout. Mais je me hâte, et je dis, Lagardelle, qu'en fait ce n'est qu'une commandite de travail. Alors, il y aura bien dans la distribution des tâches, dans la discipline secondaire, dans le détail de l'aménagement, un semblant d'économie ouvrière, mais comme les conditions générales de travail et de production sous lesquelles s'exercera cette commandite seront dictées ou par l'Etat ou par le patronat, les ouvriers ne seront pas affranchis de la discipline étatique ou de la discipline patronale. Ils seront chargés d'appliquer à leurs risques et périls et sous leur responsabilité, la discipline patronale. Eh bien, je m'étonne que Lagardelle recoure à ce procédé pour éviter ce qu'il appelle la collaboration de classe. C'est la forme la plus dangereuse de la collaboration, puisque c'est celle qui, sous une apparence d'autonomie, fera peser sur le monde ouvrier toutes les responsabilités, laissera la réalité de la puissance au monde patronal. Et j'aime mieux une participation directe, avouée, publique de la classe ouvrière, à la gestion même des services publics. Vous me reprochez d'avoir faite mienne la pensée des mineurs, dans leur Congrès de Montceau, la pensée des ouvriers des chemins de fer dans leurs Congrès répétés. Ils veulent, ils ont demandé que la propriété capitaliste soit transformée, non pas aujourd'hui, en propriété sociale - il n'y aura pas de propriété sociale tant qu'il faudra payer sous forme de rente ce que l'on payait la veille sous forme de dividendes - mais ils demandent que la propriété capitaliste soit transformée en service public, pour qu'ils puissent,

“Ce n’est pas un réformisme bourgeois, un réformisme bureaucratique, un réformisme de paix sociale que nous vous apportons, mais une action de réforme vigoureuse animée par l’intégrité de l’idéal socialiste.”

par des délégués élus de leurs organisations, exercer dans les Conseils d’administration de ce service public, une action de contrôle garantissant

la liberté des ouvriers, signalant au public avec la compétence d’hommes installés au cœur même de l’exploitation, les vices de l’exploitation capitaliste, et se faisant ainsi, en même temps que les défenseurs de l’intérêt ouvrier, les défenseurs de l’intérêt de la collectivité. Eh bien, voilà ce qu’ils demandent.

Moi, je ne leur fais qu’un reproche, c’est de vouloir introduire la puissance ouvrière par la corporation directement organisée. La vérité, c’est que si nous sommes amenés un jour à ménager dans les services publics, nationaux ou municipaux, tous les jours plus démocratiques, l’accès de l’organisation ouvrière, il me semble que ce n’est pas seulement corporativement, c’est syndicalistement avec toute la classe ouvrière dans ses fractions fédérées. (*Approbaton.*) Nul ne peut, à l’heure actuelle, donner forme à des problèmes qui se poseront inévitablement demain devant le Parti, par l’initiative même de nos adversaires cherchant à nous embarrasser en donnant à la classe ouvrière un semblant de propriété et de responsabilité. Ce sont des problèmes qui se poseront devant nous demain, que le Parti, que la classe ouvrière résoudra, pour lesquels je n’ai pas la témérité d’apporter des vues personnelles. Mais je me permets d’avertir librement le

Parti des problèmes qui l’attendent et de marquer d’avance quelles sont, selon moi si cette participation de gestion doit se produire, les conditions dans lesquelles elle doit se produire pour que la classe ouvrière garde son autonomie, son autorité. Ainsi les horizons qui s’ouvrent devant l’action réformatrice du Parti, devant la force de pénétration graduelle de la classe ouvrière, s’élargissent à mesure que nous avançons, et de même qu’à l’horizon de la mer, l’Océan se confond avec l’horizon de l’espace, ici l’œuvre de réforme agrandie, continuée, poussée sans cesse par un prolétariat organisé, toujours plus puissant et plus ambitieux, tend à se confondre à la limite avec sa réalisation révolutionnaire. Non pas que j’imagine qu’on passera nécessairement, pacifiquement de la société, même profondément réformée, d’aujourd’hui à la société nouvelle. Il y aura peut-être des heurts, des crises, des ruptures, des bondissements, mais du moins à l’heure où se produiront ces crises, ces ruptures, ces bondissements, le niveau de l’action du prolétariat aura été si élevé qu’il ne manquera pas le but... (*Applaudissements.*)

Voilà comment je voulais essayer de définir l’action politique, l’action réformatrice du Parti, et j’espère avoir persuadé les plus ombrageux d’entre vous que ce n’est pas un réformisme bourgeois, un réformisme bureaucratique, un réformisme de paix sociale que nous vous apportons, mais une action de réforme vigoureuse, enthousiaste, soutenue par l’esprit de lutte de la classe ouvrière et animée par l’intégrité de l’idéal socialiste.

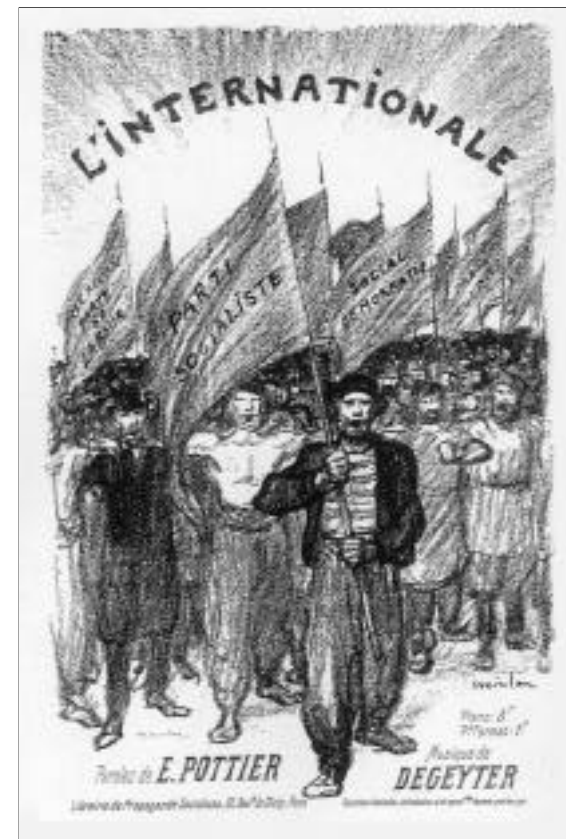
Les méthodes d'action du parti

Et, maintenant, si le Parti, si le prolétariat adopte une méthode d'action réformatrice méthodique, cette méthode aura sur tous les procédés d'action du prolétariat une influence décisive. Il y a deux manières de parler de la grève générale, il y a deux manières de parler de l'insurrection. L'une qui consiste, dans le désœuvrement laissé à l'esprit de quelques déclassés, comme ils se définissent eux-mêmes, par l'absence de l'effort sérieux de réalisation et de réforme, à agiter la grève générale et l'insurrection comme une sorte de jouet à la fois enfantin et coûteux; il y en a une autre qui consiste à imprégner l'idée de la grève générale, l'idée de l'action révolutionnaire possible du Parti, de cet esprit sérieux de réflexion, de préparation et de méthode qui se propagera en lui, s'il applique à l'action réformatrice des facultés de sérieux et de réflexion.

J'admire ceux des radicaux qui croient en avoir fini par quelques formules de congrès avec la grève générale. De même que les syndicats partiels usent invinciblement de la grève partielle, la fédération des syndicats est naturellement et invinciblement conduite à user de la grève générale. C'est une conséquence de l'évolution capitaliste elle-même et de la concentration ouvrière répondant à la concentration capitaliste. Et je voudrais bien voir comment les pouvoirs publics définiraient, pour marquer la limite des grèves partielles tolérées et des grèves générales interdites, la limite des efforts ouvriers

toujours extensibles. Mais de ce que la grève générale reste toujours aux mains du prolétariat organisé comme un moyen possible de sommation aux pouvoirs publics et au patronat, dans des crises difficiles, quand le prolétariat aura été longuement et systématiquement violenté, lorsque les réformes longtemps promises et intéressant toute la classe ouvrière lui auront été systématiquement refusées, alors oui, la grève générale sera possible, mais à la condition qu'elle soit soutenue par des syndicats largement et solidement recrutés. Et le vice de la plupart des tentatives actuelles, c'est qu'elles ont jeté le syndicalisme, c'est qu'elles risquent de jeter le syndicalisme à des batailles d'ensemble avant qu'il ait ramassé et ordonné des forces de masse capables de livrer et de soutenir cette bataille. Le Parti socialiste dira aux pouvoirs publics, au patronat: "La grève générale, elle reste

"Le vice de la plupart des tentatives actuelles, c'est qu'elles risquent de jeter le syndicalisme à des batailles d'ensemble avant qu'il ait ramassé et ordonné des forces de masse capables de livrer et de soutenir cette bataille."



“La grève générale reste contre le patronat aux mains du prolétariat un moyen nécessaire de revendication et de sommation.”

pourrez pas l’interdire, vous ne l’interdirez pas.” Et il dira à la classe ouvrière : “Ne sois pas fanfaronne et stérile, ne fais pas le jeu de la classe ennemie par des mobilisations factices, par des simulacres de grève générale; tu es le parti du travail, c’est-à-dire le parti de la réalité, de la substance, et il faut que dans toutes tes œuvres, dans toutes tes entreprises, il y ait la réalité, la solidarité de la matière que tu transformes et que tu pétris.” (*Vifs applaudissements.*)

Et puis, camarades, c’est le même sens que le prolétariat donnera à ce suprême recours, à la force insurrectionnelle. Ne jouons pas aux insurgés, ce n’est pas un jeu, c’est une chose sérieuse, c’est une chose grave. (*Approbaton.*) Ce que je reproche à la motion de la Fédération de la Seine, ce que nous lui reprochons, mes amis de la Fédération du Tarn et moi, c’est tout en ayant essayé d’imprégner toute l’action du Parti d’un esprit réaliste, d’avoir méconnu cet esprit réaliste dans une accumulation où confusément, sur le même plan, sans distinguer les conditions d’emploi, nous présentons sur la même

contre vous aux mains du prolétariat un moyen nécessaire de revendication et de sommation; vous ne

taire, action électorale, grève générale, insurrection, comme si tous les moyens d’action du prolétariat

“La bourgeoisie est cyniquement hypocrite lorsqu’elle prétend exiger du prolétariat qu’il renonce a priori à la force insurrectionnelle.”

étaient là dans un sac et que, d’une main, un jour, comme on tire au hasard un numéro, on rapporte un jour l’action parlementaire, un jour l’action directe. (*Rires et applaudissements.*) Nous demandons au Parti de définir, de situer dans leur véritable perspective ces différents moyens d’action.

La bourgeoisie est cyniquement hypocrite lorsqu’elle prétend exiger du prolétariat qu’il renonce a priori au recours à la force insurrectionnelle. Ah ! quels insurgés excellents étaient ces bourgeois; ils l’ont été doublement, ils l’ont été comme classe, quand ils n’étaient pas satisfaits de la situation faite à leur classe dans la société, et ils l’ont été comme individus, quand ils n’ont pas été satisfaits de la situation faite à leurs individus dans leur classe. Et maintenant, ils continuent à l’être lorsque quelquefois, ils viennent apporter dans le socialisme un esprit individualiste et bourgeois d’insurrection. (*Rires.*) Cette bourgeoisie insurrectionnelle, cette bourgeoisie révolutionnaire, elle a de l’audace et du cynisme de dire à la classe ouvrière: “quoi qu’il advienne, quelles que soient les possibilités d’affranchissement, quels que soient les crimes qu’au nom d’une légalité hypocrite et frelatée, j’aurai commis contre toi, tu ne bougeras pas, tu seras sage, légal, et tu affecteras de t’arrêter comme devant un rempart, devant ce cerceau en papier de la légalité bourgeoise à travers lequel, moi, je suis passée déjà.” C’est une hypocrisie que nous ne tolérerons pas et jamais nous ne renoncerons, au nom du prolétariat, à ce droit insurrectionnel. (*Applaudissements.*)

34) Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Acte constitutionnel du 24 juin 1793. De la Représentation nationale (art. 21 à 36) : Article 34. "il y a oppression contre le corps social lorsqu'un seul des ses membres est opprimé. Il y a oppression contre chaque membre lorsque le corps social est opprimé." Article 35. "Quand le Gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs." La constitution a été approuvée par le peuple français, consulté par voie référendaire le 4 août 1793.

Si on nous dit qu'aujourd'hui le prolétariat n'a plus le droit de recourir à ce moyen, parce qu'il a le suffrage universel, parce qu'il a la légalité de la démocratie, il nous serait trop facile de répondre en fait qu'on n'a même pas la plénitude formelle de la démocratie avec un Sénat qui n'est pas recruté par le suffrage universel lui-même; il nous serait trop facile de répondre que nos capitalistes, empoisonnant à leurs sources les moyens d'information, dénaturent les conditions d'action dans la légalité elle-même. Mais il nous suffira de rappeler à la bourgeoisie sa propre charte, il nous suffira de lui rappeler cette législation de 1793 (34) qui a introduit le droit et le devoir d'insurrection, quand un seul membre du corps social est opprimé, et cela dans une Constitution qui donnait à la souveraineté nationale et populaire une plénitude que la Constitution de 1875 est bien loin d'avoir atteinte. Donc, trêve à cette hypocrisie et que tous ces insurgés, maintenant qu'ils sont retombés dans les fauteuils disposés de l'autre côté de la barricade, ne viennent pas imposer au prolétariat une immobilité, une inertie, une résignation à laquelle il n'a jamais consenti.

Mais si nous ne voulons pas être dupes des hypocrisies bourgeoises, nous ne voulons pas que la classe ouvrière soit dupe des tentatives puériles, des pseudo-insurrections par lesquelles quelques groupes, engageant témérement la responsabilité de la classe ouvrière, iraient dans leurs personnes la faire écraser sous toutes les forces de l'Etat bourgeois. Nous ne voulons pas cela. Nous rappelons la vérité de l'histoire: c'est que les insurrections ne se

commandent pas par des comités. Varenne disait aux insurgés : "Où sont vos insurgés?" Et Vaillant (35) avait raison de lui dire: "C'est une question qu'on n'a pas le droit de poser; on n'a jamais passé la revue des insurgés avant l'insurrection". Mais l'erreur de Varenne est la même que l'erreur d'Hervé (36) en ce point : Varenne paraît s'imaginer qu'il n'y a d'insurrection sérieuse que s'il y a eu des comités groupant des hommes et Hervé paraît s'imaginer qu'il suffit, dans un petit journal ardent, de répéter le mot insurrection pour qu'immédiatement, de tous les pavés des capitales et des villes, de toutes les mottes des champs, des lecteurs de la *Guerre Sociale* se dressent... (*Rires et vifs applaudissements.*)

Il n'y a d'insurrection possible, il n'y a d'insurrection sérieuse qu'à deux conditions: la première, c'est qu'il y ait dans le prolétariat une émotion générale et profonde qui se communique spontanément aux couches les plus voisines de la démocratie, et la seconde, c'est que ce mouvement populaire ait été assez vaste, assez profond pour ébranler, pour émouvoir, pour dissocier au profit du prolétariat, l'armée même que le Pouvoir voudrait tourner contre lui. C'est là la double leçon des événements extérieurs et de certains événements intérieurs récents.

Des événements extérieurs. Pourquoi malgré leur héroïsme, les révolutionnaires russes n'ont-ils pas réussi d'un premier élan à renverser le tsarisme? Oh! certes, ils l'ont ébranlé, je ne suis pas de ceux

35) **Vaillant Edouard-Marie** (1840-1915) fut membre de la 1^{ère} Internationale et de la Commune de Paris, il dut se réfugier de 1871 à 1880 en Angleterre. Leader de la II^{ème} Internationale et ami de J.Jaurès, il se rallia à l'Union sacrée au début de la Première guerre mondiale.

36) **Hervé Gustave** (1871-1944) se singularisa par un antimilitarisme violent et une négation totale de la patrie qui après 1914 se transforma en nationalisme. A Toulouse, A. Jobert le supplia de ne pas prendre la tête de la "fraction insurrectionnelle"; ce qu'il fit au congrès de Saint-Etienne en avril 1909. Son exclusion du Parti socialiste fut prononcée au neuvième congrès, à Sens en octobre 1916. Entre les deux guerres, il créa une multitude de petits partis de type socialiste national dont l'existence demeura résiduelle.

37) Presque deux siècles après le traité de Nerchinsk, fixant les frontières entre la Russie et la Chine, les Chinois en 1860 furent contraints de céder aux Russes un fragment de territoire pour la constitution d'un territoire maritime russe. A partir de 1895, la Mandchourie joue un rôle important en politique internationale. Elle est un territoire chinois mais l'objet de convoitises russes et japonaises. En 1896, la Russie obtient la concession d'une voie ferrée à travers la Mandchourie; en mars 1898, elle se fait céder le bail du port de Port-Arthur. En 1900, profitant de l'agitation des Boxers, les Russes occupèrent toute la Mandchourie, cause principale de la guerre russo-japonaise de 1904/05. A la suite de la victoire japonaise et du traité de Portsmouth (5 septembre 1905), la Mandchourie fut partagée en deux zones d'influence : russe au nord, japonaise au sud.

qui croient que la révolution russe a avorté, parce qu'elle n'a produit d'emblée tous ses fruits; il reste un ébranlement profond de la puissance tsariste, et malgré tout, c'est un air nouveau quoi qu'il soit chargé de l'exhalaison des pendus, que respire le peuple russe aujourd'hui. (*Mouvements et applaudissements.*) Mais c'est tout de même contre la discipline, contre la muraille de fer d'une armée, que les revers de la Mandchourie (37) n'ont réussi à faire flotter qu'une minute et qui se retrouvait encore compacte sous la main du tsarisme, que le magnifique élan révolutionnaire s'est sinon brisé, du moins pour quelque temps arrêté. Et ce qui fait que le peuple russe a pu, par un mouvement merveilleux, balayer le régime d'absolutisme et d'espionnage qui paraissait le plus profondément implanté, c'est que la propagande de liberté avait gagné avec le peuple l'armée même, sortie du peuple.

Et dans les événements du Midi, pourquoi le pouvoir, pendant des semaines a-t-il hésité? Pourquoi n'a-t-il pris les mesures de répression qu'après avoir laissé se produire un vaste mouvement; pourquoi? Parce que, dans les limites d'une région déterminée, et malheureusement sur la base d'intérêts purement régionaux qui ne pouvaient pas communiquer un mouvement révolutionnaire d'ensemble au pays, mais enfin dans cette région, c'était un mouvement général et presque total, et l'atmosphère qui entourait les régiments était telle que la seule défection à l'autorité militaire qui se soit produite depuis trente-cinq ans, c'est dans le 17^e régiment d'infanterie. (*Mfs applaudissements.*) Ainsi se précisent par les



faits, les conditions redoutables, difficiles, d'un véritable mouvement insurrectionnel. Le reste, ce serait un jouet d'intellectuels, risquant, oh ! je le dis bien haut, leurs propres personnes, mais ce n'est pas une excuse; ce serait un prétexte trop facile et nos militants n'ont pas le droit, même au prix de leur propre liberté, même au prix de leur propre vie,

d'engager à l'aventure les destinées du prolétariat.
(*Applaudissements.*)

Voilà dans quel esprit nous vous demandons d'aborder l'examen, la définition claire, nuancée, circonstanciée des méthodes d'action du Parti. J'espère que nous aboutirons à des formules d'ensemble, mais il vaudrait mieux, pour l'avenir du Parti, nous diviser sur des formules nettes que de nous confondre dans des formules obscures... (*Vive approbation.*)

Les rapports du parti avec les autres partis

Et maintenant, de même que cette claire action réformatrice, sérieuse, réfléchie, du Parti, aura son effet même sur l'emploi éventuel des moyens possibles d'action proprement révolutionnaire ramenée à des règles de sagesse et de discipline collective, de même cette sérieuse action nous aidera à résoudre le problème, moins important à coup sûr, beaucoup plus secondaire, des rapports immédiats du Parti socialiste avec les autres Partis.

Je ne reviens pas sur ce qu'a dit Breton (38), sur son rêve obstiné de délégation des gauches. Mon ami Breton est un cas particulier, c'est le cas d'un réformiste routinier qui ne veut jamais changer de moyens de réforme. Il a cru, il a vu l'utilité de certaines formes d'action; même quand les conditions de cette forme d'action ne sont plus, il persiste, il persévère avec une fidélité admirable à coup sûr, mais dont je me félicite de penser qu'il offrira un exemple rigoureusement individuel. (*Rires.*) Je n'ai pas à revenir sur ce qu'il a raconté de l'ancienne délégation des gauches. J'y étais, en effet, vous me l'avez assez reproché pour ne pas l'avoir oublié encore. (*Rires.*) J'y étais, je ne le désavoue pas; je suis convaincu que, même à cette époque, nous avons fait de notre point de vue, en toute bonne foi, de bonne besogne socialiste. Et nous n'avons pas intérêt à nous diminuer les uns et les autres dans notre passé respectif, antérieur à l'unité, puisque

38) C'est comme disciple de Vaillant que **Breton Jules-Louis** (1872-1940) entra dans le mouvement socialiste. Au Parlement, il fut l'ardent protagoniste de la politique du Bloc et membre de la Délégation des gauches. En 1908, à Toulouse, il défendit avec véhémence la politique du Bloc.

l'unité est faite de la dignité antérieure de chacun de nous. (*Applaudissements.*) J'y étais et j'y ai appliqué la règle d'action que j'applique partout: faire ce que l'on fait. Quand on a choisi un atelier, une forme de travail, y donner toute la puissance de labeur dont on dispose. Oui, je n'ai pas saboté la délégation des gauches, j'y ai fait du bon travail, et un jour où ces anecdotes pourront être racontées, non pas sans péril, nous ne sommes pas d'assez gros personnages pour que nous risquions de rien ébranler en révélant ce que nous avons fait, mais sans hors-d'œuvre, je montrerai que là, notre action, notamment pour la séparation des Eglises et de l'Etat, a été à certaines minutes véritablement décisive. Encore une fois, je n'insiste pas là-dessus, c'est le passé, et nous sommes assez occupés à organiser le présent et à préparer l'avenir pour ne pas nous attarder à ces règlements de comptes. C'est la réalité de demain qu'il faut déterminer, et, avec la même franchise j'aborde les rapports possibles, ce qui doit être selon moi la règle de nos rapports avec les autres partis.

Oh ! certes, pas de confusion, l'autonomie absolue: non seulement pas de délégation des gauches, mais pas de pacte actuel ou virtuel, même si on y était disposé par ailleurs. Les circonstances politiques sont trop variées, trop incertaines, les partis qui nous avoisinent sont trop confus pour que nous puissions essayer de régler avec eux des rapports qui seraient immédiatement transformés par leurs propres transformations. Non, non, ce n'est pas cela, et je demande avant tout au parti de ne pas se lier, mais non de ne se lier d'aucune façon. Et laissez-moi

vous dire qu'il y a des formules d'apparence négative par lesquelles le Parti se lierait aussi bien et paralyserait aussi bien sa liberté d'action que par des formules d'apparence positive. Et lorsque j'entends dire: *a priori*, nous ne ferons hors du socialisme et quoi qu'il advienne, aucune différence entre les autres partis, je dis que c'est se lier d'avance, que c'est se lier les mains, que c'est s'obliger *a priori* à une politique absolument et indéfiniment négative, purement oppositionnelle à l'égard de tous les autres partis, quels qu'ils soient, et quelles que soient les circonstances.

Pour moi, personnellement, non seulement je ne voudrais pas que nous disions cela, parce que c'est lier une liberté que nous devons réserver pleinement, mais je ne voudrais pas que nous le disions, parce que nous sommes un Parti de réalité, de sincérité, et qu'il est contraire à la réalité, contraire à la sincérité, de proclamer qu'en fait et habituellement, entre les autres partis quels qu'ils soient, nous ne faisons aucune différence. Ce n'est pas vrai. Pour moi, je déclare dans mon expérience, dans mes conditions de lutte, que cela n'est pas vrai. Vous penserez de moi si vous voulez que je suis un parlementaire obsédé par des soucis de réélection. Je crois avoir donné au Parti, en restant fidèlement attaché, alors que des possibilités de lutte plus facile, je puis vous le dire, m'ont été offertes maintes fois, en restant fidèlement attaché à une circonscription où les forces sont sensiblement égales, où je ne maintiens le drapeau socialiste avec le petit bataillon de nos ouvriers mineurs de Carmaux ⁽³⁹⁾ qu'au prix d'un héroïque,

39) Le 27 décembre 1892, une loi instituant " la conciliation et l'arbitrage facultatif en matière de différends collectifs entre patrons et ouvriers ou employés". Cette loi fut formulée après la grève des mineurs de Carmaux (Tarn), provoquée par le renvoi d'un ajusteur, élu maire socialiste, et résolue par une sentence arbitrale.

incessant effort de mes camarades et de moi-même; je crois avoir donné au Parti la preuve que je n'ai pas le souci misérable des succès immédiatement et étroitement personnels. Mais je tiens à dire que, dans la bataille électorale, lorsque je n'ai pour me soutenir qu'une minorité formée par les ouvriers mineurs, lorsque je vais dans les cantons ruraux, dans les cantons des Cévennes, porter la parole socialiste - oh clairement, je n'ai jamais été de ceux qui enroutent la moindre partie du drapeau - lorsque j'y vais et que dans cet âpre bloc de montagnes cévenoles où le pouvoir du châtelain de la mine, qui possède encore les forêts des montagnes, s'étend jusque là-haut, se combinant avec la puissance du curé, avec la puissance des sorciers, avec la vieille ignorance des populations montagnardes façonnées par un catholicisme intolérant; lorsque je vais sur ces chemins et que je suis assailli, matériellement assailli, non pas par les huées, mais par les bâtons, par les pierres, par les embuscades qui me guettent derrière les haies et derrière les buissons d'où surgissent tout à coup des figures sauvages, lorsque je suis guetté par les gens de la mine, par les gens du château, par les gens du presbytère, et que près de tomber dans le guet-apens, je suis dégagé par les radicaux, petits médecins de village, petits propriétaires paysans, démocrates qui mènent à leur manière, en dehors de toute formule, une instinctive lutte de classe, et lorsqu'ils nous arrachent du danger, et aident les ouvriers de Carmaux à affirmer contre le château, contre le capital, contre la cure, leur volonté d'émancipation... le lendemain de cette victoire, je ne dirai pas que je ne fais aucune différence entre les gens

qui m'attendaient dans un guet-apens et les démocrates qui m'aidaient à y échapper. (*Vifs applaudissements.*)

Je demande que chacun de nous fasse le même examen de conscience, procède avec la même sincérité, et mette en pleine harmonie les actes et les paroles. Et lorsque je constate qu'ici même, à Toulouse, une majorité de radicaux a suivi la bannière d'Ournac, outrageant comme une horde et menaçant de déporter le Parti socialiste, mais que, contre cette majorité, une minorité radicale de vieux démocrates, l'ancien Parti radical, le Parti du radicalisme avant le Pouvoir, est venu s'associer aux socialistes, je dis que les socialistes toulousains commettraient un manquement à la vérité et à la sincérité s'ils déclaraient qu'ils mettent dans le même sac ces deux blocs hétérogènes.

DESBALS - (40) C'étaient les radicaux toulousains qui vous assaillaient ici.

JAURES - C'est ce que j'ai dit; mais pendant qu'une partie d'entre eux essayait de me bâillonner dans cette salle même et m'empêchait de parler, il y en avait d'autres qui étaient à côté de vous, et combattaient à côté de vous, et je vous demande simplement de ne pas rejeter dans le même clan ceux qui étaient avec vous et ceux qui étaient contre vous.

Je dis de même à nos camarades du Nord, sans qu'ils m'accusent d'une agression personnelle, après avoir fait ma confession à moi: lorsque aux élections

40) **Desbals Bernard** (1877-1911), au moment de l'unité, assumait la tâche de secrétaire fédéral de la Fédération de la Haute-Garonne, rebelle à l'organisation. Il représenta la Fédération aux congrès nationaux de Limoges (1906), Nancy (1907), Toulouse (1908), Saint-Etienne (1909) et Nîmes (1910), ainsi qu'à la plupart des réunions du conseil national.

lilloises, les radicaux se coupent en deux, que les uns, délibérément, contre le socialisme, vont à la réaction nationaliste et cléricale, et que les autres, délibérément, malgré la différence de doctrine qu'il y a entre vous et sans la cacher, marchent avec vous, voulant assurer à la classe ouvrière de Lille qui leur paraît la force républicaine, la possession de l'Hôtel de Ville, lorsque ces groupes arrivent à ce point d'antagonisme que l'un d'eux demande l'exclusion de l'autre, coupable de vous avoir servis, ce serait une puérité et une indignité si vous déclariez, si nous déclarions en votre nom, que vous ne distinguez pas entre les uns et entre les autres. (*Approbaton.*) Il serait d'autant plus absurde de déclarer d'avance que nous ne distinguerons pas, qu'à l'heure présente le Parti radical est à l'état, je ne dirai pas d'évolution, c'est un mot trop organique pour un Parti aussi confus, mais il est à l'état, je ne dirai pas non, plus, Rappoport, de décomposition, c'est encore un mot organique, je dirai à l'état de dissociation. Deux tendances contraires se heurtent, vous le voyez bien; ceux qui veulent aller définitivement aux vieux partis pour écraser le socialisme et ceux qui, se rappelant leur démocratisme d'autrefois, veulent rester à côté de la classe ouvrière. Oh ! citoyens, je ne me fais pas d'illusion, je ne veux pas que vous vous prononciez à cette heure; ce mouvement est beaucoup trop incertain et beaucoup trop confus. Je vois bien un Congrès de Dijon radical qui se prononce contre le ministère, mais au retour de ce même Congrès, le Parti radical, qui a pris position contre le Gouvernement à Dijon, je ne dirai pas qu'il prend position avec le Gouvernement à Paris et au Palais Bourbon,

mais il n'a plus de position du tout et on dirait qu'il attend que nous soyons rentrés pour savoir quelle est sa position. (*Rires.*)

Je ne veux pas que nous ayons des illusions. Ceux-là mêmes parmi les radicaux qui dénoncent le plus dans leurs propos, qui redoutent le plus dans leurs consciences la politique ministérielle, n'ont pas eu encore le courage de s'en séparer clairement, hautement, et de désavouer, de rejeter toute part de responsabilité; mais ils s'y essaient confusément, et comme nous sommes des hommes pleins de sympathie humaine, nous n'avons pas le droit d'ajouter encore à des difficultés qui paraissent inextricables. Dans tous les cas, il ne serait pas conforme à la loyauté, à la sincérité, de dire d'avance: quoi qu'il advienne, nous ne ferons aucune différence entre ceux qui s'enfonceront décidément dans la réaction et ceux qui essaieront de s'en dégager pour se rattacher à la classe ouvrière, force organique et conquérante de la République. Je dis que nous devons réserver pleinement, loyalement notre liberté d'action, sûrs que nous agissons toujours en républicains, en hommes de la cité, en hommes de la pensée libre, en hommes de démocratie, en hommes de réforme et de progrès, et que si les radicaux nous trahissent, nous ne chercherons pas ailleurs des suppléments suspects, et que nous préférerions l'isolement avec ses périls et ses fiertés, à des coalitions qui risqueraient de compromettre le caractère de notre Parti.

Profiter des faveurs de l'heure présente

Mais laissez-moi vous dire que ces questions de tactique à l'heure actuelle, si vous le voulez, elles n'auront qu'une importance secondaire. Il dépend de vous, il dépend du Parti socialiste, à l'heure où nous délibérons, de conquérir lui-même devant le suffrage universel, par cette double action idéaliste et réformatrice dont un de nos amis parlait l'autre jour, par l'affirmation admirable de son incomparable volonté révolutionnaire, et par l'affirmation méthodique de son programme d'action et de sa puissance d'organisation, il dépend du socialisme, par sa communication croissante avec le peuple ouvrier et avec le peuple paysan, de se créer une situation telle et de devenir une force telle qu'il sera aisément le centre d'attraction de toutes les forces démocratiques, et par là, ses rapports avec les autres partis se régleront spontanément et facilement.

Citoyens, nous serions insensés de ne pas profiter des faveurs de l'heure présente. Je dis des faveurs de l'heure présente, malgré les persécutions, malgré les

contradictions, malgré le malaise momentané d'incertitude auquel, je l'espère bien, le présent Congrès mettra un terme. Oui, il y a partout et dans l'Inter-

“Le prolétariat veut agir dans le présent, il veut appeler à lui non seulement une minorité, une élite, mais l'extrême masse souffrante, sollicitée par la puissance de son idéal et par la puissance de son action.”

nationale et dans la nation, un admirable mouvement, un admirable souci d'action, de réalisation enthousiaste. C'est le souffle qui est passé sur tous les pays de l'Internationale. Je n'ai pas à interpréter et à discuter les formes variables sous lesquelles ce souci s'est manifesté partout, en Angleterre, par l'accession du Parti du travail au socialisme international; en Italie, en Allemagne même, par le caractère plus réaliste donné à tous les débats et à toutes les formules par tout le prolétariat affirmant que, fidèle à sa pensée, fidèle à la pensée révolutionnaire, il veut agir dans le présent, il veut travailler, il veut transformer, il veut appeler à lui non seulement une minorité, une élite, mais l'extrême masse souffrante, sollicitée à la fois par la puissance de son idéal et par la puissance de son action. En même temps que passe sur l'Internationale ce souffle d'action et de vivante espérance, voyez le travail de libre discipline, de libre clarté qui s'opère à cette heure dans le prolétariat et dans le socialisme. Au Congrès de Marseille (41), quoi qu'on en ait pu dire, le prolétariat syndicaliste, sans se démentir, sans humilier devant les arrogances et les brutalités du Pouvoir sa vigueur et sa force, a fait effort pour se débarrasser de quelques lambeaux, de quelques haillons de rhétorique individualiste compromettante; il a fait effort pour définir son action internationale révolutionnaire contre la guerre, sans y mêler ou en y mêlant le moins possible le paradoxe usé, désormais fini, de ceux qui confondent l'Internationale avec l'humiliation de toutes les nations. (*Applaudissements.*) C'est une chose finie. Le Parti garde son âpre affirmation de combat contre la guerre. Mais

41) En octobre 1908, le XVI^e congrès national corporatif - 10^e de la C.G.T. - s'est tenu à Marseille.

“Dans ce congrès, ce qui s’affirme partout, c’est la double volonté, indivisible, d’affirmer la puissance de la révolution sociale et de notre énergie de réalisation.”

s’il dit que les prolétaires n’ont pas entre eux de frontières, ce n’est pas pour permettre à des conquérants de les franchir

en brisant dans chaque nation la force même de l’action internationale ouvrière. Tout cela est évanoui, tout cela est disparu; ces haillons sont tombés et il ne reste plus que le magnifique internationalisme ouvrier, socialiste, passionné, agissant. Et dans ce Congrès même, de son extrême-droite à son extrême-gauche, si toutefois cette géographie a un sens et en vérité le sens en est arbitraire, puisqu’il serait modifié si nous avions placé la tribune à l’autre muraille en face... (*Rires*)... dans ce Congrès, de son extrême-gauche à son extrême-droite, ce qui s’est affirmé partout, du discours de Varenne au discours de Constans, du discours d’Héliès (42), si admirablement pratique et enthousiaste à la fois, au discours de Lagardelle, tout à l’heure au discours de Bracke lui-même que je pressens, jusqu’à mes propres paroles, ce qui s’affirme partout, ce qui se dégage partout, c’est la double volonté, indivisible, d’affirmer par-dessus tous les partis, par-dessus toutes les frontières, la puissance autonome et irrésistible de la révolution sociale marchant graduellement à la conquête et à la régénération du monde; et en même temps, l’affirmation de notre puissance d’action, de notre volonté de méthode, avec notre énergie de réalisation. Voilà ce qui se dégage de part et d’autre et, avec de la clarté, de la sincérité, j’espère que nous parviendrons sans équi-

voque à fixer ces deux pensées dans une résolution commune et que c’est avec cette unanimité non pas d’équivoque mais de sincérité, que nous irons demain à la bataille. Pour moi, je n’ai jamais eu une aussi ardente confiance en la croissance du socialisme, et en la victoire du prolétariat. (*Applaudissements prolongés; tous les délégués debout font une ovation au citoyen Jaurès.*) ❖

42) Héliès Louis (1872-1932), après avoir pris une part active dans la lutte contre le boulangisme, il entra au P.S.O.R.. Il se rallia, comme le parti, à l’unité en 1905. Il était membre du conseil d’administration de l’*Humanité* depuis sa fondation par J.Jaurès. Il appartenait à la 20e section socialiste de la Seine mais dans les congrès d’avant-guerre, il représenta des fédérations de province : l’Ain à Toulouse.



Pour aller plus loin...

Oeuvres (disponibles)

*Les origines du socialisme allemand dans
Luther, Kant, Fichte, et Hegel.*

1^{ère} édition, 1891. Réédition Maspéro, Paris, 1960.

Histoire socialiste de la Révolution Française.

(8 volumes).

Paris, 1901-1908. Réédition Editions sociales,

Paris, 1968, édition revue et annotée par Soboul A.,
préface de Labrousse E. .

Etudes socialistes I, 1888-1897

Rieder, Paris, 1991.

Etudes socialistes II, 1897-1901

Rieder, Paris, 1991.

Préface aux discours parlementaires de J.Jaurès.

Editions Slatkyne, Genève, 1980, préface Rebérioux M. .

L'Armée nouvelle(2 volumes)

Imprimerie nationale, 1992,

présentée par J.-N. Jeanneney.

Le grand débat

Le temps des cerises, 1994.

La classe ouvrière

Maspéro, Paris, 1976, textes rassemblés par M. Rebérioux.

Anthologies...

L'Intolérable.

Les Editions ouvrières, 1984, présenté par G. Candar.

Jean Jaurès.

Calman-Levy, 1983, préface de M. Rebérioux.

Libertés.

Ligue des droits de l'homme, EDI, 1987,
textes présentés par G. Candar.

Biographies...

Jean Jaurès

PUF, présenté par Vincent Auriol, 1962.

Gallo M.,

Le Grand Jaurès.

Robert Laffont, 1984.

Goldberg H.,

*Jean Jaurès, la biographie du fondateur
du Parti socialiste français.*

Fayard, 1970.

Lévy-Bruhl L.,
Jean Jaurès, esquisse biographique.
Rieder, 1924.

Rabaut J.,
Jaurès assassiné
Bruxelles, Editions Complexe, 1984.

Rappoport Ch.,
Jean Jaurès, l'homme, le penseur, le socialiste.
L'Emancipatrice, 1915.



Remerciements

Boscus Alain,
Directeur du Centre national et Musée Jean Jaurès,
et son équipe,
Candar Gilles,
Historien.

Les tirages photos ont été réalisés d'après les négatifs du
Centre National et Musée Jean Jaurès de Castre.



Sommaire

Présentation		La part de solidarité des classes	42
Eloge de la réforme	13	La revendication immédiate et la totale libération	45
Ni coup de main, ni coup de majorité	14	L'écart entre la puissance ouvrière organisée et la puissance patronale	53
La propagande théorique et la réforme concrète	17	L'action politique et l'action syndicale	55
La réforme parlementaire pour l'action socialiste	21	L'action réformatrice et la propagande rurale	57
- l'assurance contre les accidents du travail	24	Socialisme, syndicalisme et démocratie	69
- la réforme de la fiscalité	26	Syndicalisme ou corporatisme	78
- la loi sur les retraites ouvrières	30	Les méthodes d'action du parti	84
- le rachat de l'ouest	32	Les rapports du parti avec les autres partis	93
- le débat sur l'institution militaire	37	Profiter des faveurs de l'heure présente	100
- la question de l'arbitrage international	40	Annexe	
		Liste des délégués au 5^e congrès national du Parti socialiste S.F.I.O., Toulouse, 15-18 octobre 1908	110

**LISTE DES DÉLÉGUÉS AU 5^e CONGRÈS NATIONAL
DU PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.,
TOULOUSE, 15-18 OCTOBRE 1908**

AIN : Daurez, Héliers.
 AISNE : Barthes, Courtès, Longuet J.
 ALLIER : Dumazet, Fouilland, Montusès, Thivrier L.
 ALPES : Antig.
 ALPES-MARITIMES : Fenouil, Stackelberg.
 ARDÈCHE : Voir DROME.
 ARDENNES : Boutet, Demoulin, Poulain.
 ARIÈGE : Roldes.
 AUBE : Clévy, Gallon, Moire, Nicolas, Thiriot.
 AUDE : Aïdy, Ferroul, Lafont J.
 AVEYRON : Abram, Pépin.
 BOUCHES-DU-RHÔNE : Blanc, Bon, Cal, Hoareau, Massias, Tasso.
 CALVADOS ET ORNE : Poisson.
 CHARENTE : Martin Léonide.
 CHARENTE-INFÉRIEURE : Ducas de la Haille, Raux.
 CHER : Breton, Laudier, Mauger, Thivrier I.
 CORRÈZE : Nadi.
 CORSE : Benelli.
 CÔTE-D'OR : Bouhey-Alex.
 CÔTES-DU-NORD : Courtel, Hamon.
 CREUSE : Dumas Ch., Tixier.
 DORDOGNE : Delmas, Faure P., Tromba.
 DOUBS : Benon, Le Page.
 DROME-ARDÈCHE : Defuides, Nadi J.
 EURE-ET-LOIR : Jauch.
 FINISTÈRE : Goude.
 GARD : Bernaday, Coiras, Lasserre, Plantier-Noguez, Quayranne, Hubert-Rouger.
 HAUTE-GARONNE : Auriol, Bedouce, Desbals, Lagardelle.
 GASCOGNE : Bacon, Montès.
 GIRONDE : Clos, Dandicol, Gibaud, Haurigot, Lachaud, Lafaye, Marquet, Socolovert.
 HÉRAULT : Elloy, Hachack, Lpez, Seveau, Serres.
 ILLE-ET-VILAINE : Rébillon.
 INDRE : Martinet.
 INDRE-ET-LOIRE : Camin, Craste.
 ISÈRE : Braemer, Caillet, Carlier, Leibovici, Mistral, Roussel Angèle.
 JURA : Daurez, Tarbouriech E., Tarbouriech (citoyenne).
 LANDES : Castex.
 LOIR-ET-CHER : Dubreuilh P., Lorrin J.
 LOIRE : Coquart, Faure F., Warnier.
 HAUTE-LOIRE : Andrieu.
 LOIRE-INFÉRIEURE : Fleux, Goude.
 LOIRET : Riv (Dr.).
 LOT : Sarvan.
 LOT-ET-GARONNE : Dubourg.
 LOZÈRE : Arnal, Roland.
 MAINE-ET-LOIRE : Vest.
 MANCHE : Burnouf.
 MARNE : Grandvallet.
 HAUTE-MARNE : Garonnat, Thomas.
 MEURTHE-ET-MOSELLE : Bloch, Uhry.
 MORBIHAN : Poisson, Renaudel.
 NIÈVRE : Ducrot, Roblin.
 NORD : André, Auger, Birard (citoyenne), Bracke, Cantelaube, Corgeron, Decock, Delory, Delory (citoyenne), Deschamps, Dubos, Duc-Quercy, Ducras, Dufour Jacques, Dupy, Duré, Fiers, Flévet, Gautrin-Giot, Gautrin-Giot H., Ghesquière, Golgoux, Goniaux, Lafargue, Lebas, Lenfant, Le Troquer, Mélin, Philippe, Philippe (citoyenne), Picavez, Pierpont, Pousart, Rappoport, Régnier, Saint-Venant, Serre, Sohler, Sohler (citoyenne), Somme, Vérecque, Vidal.

OISE : Compère-Morel, Héraude.
 ORNE : Voir CALVADOS.
 PAS-DE-CALAIS : Briquet, Ferrand, Lamendin, Prévost, Quéva, Thellier.
 PUY-DE-DÔME : Parassols, Varenne A., Varenne J.
 BASSES-PYRÉNÉES : Cabannes.
 PYRÉNÉES-ORIENTALES : Manalt, Payra, Risal.
 HAUT-RHIN : Hesse.
 RHÔNE : Charnard, Darma, Giraudier, Golgoux, Voillot.
 HAUTE-SAÔNE : Nadi.
 SAÔNE-ET-LOIRE : Bras, Futin, Raquillet.
 SARTHE : Heuzé.
 SAVOIE (les deux départements savoyards) : Mothe.
 SEINE : Allemane, Aubriot, Bémer, Bernard, Besombes, Beuchard, Boucheron, Boulay, Boulemont, Bruckère, Cambier, Chéradame, Collignon, Corgeron, Dormoy, Dubrevilh L., Dupetit, Fraveau, Groussier, Kosciuszko, Lafont Ernest, Lamau, Landrin, Lauche, Lavaud, Lévy, Longuet E., Melgrani, Méric, Mours, Paquier, Pelletier (citoyenne), Perceau, Restiaux, Révelin, Reybel, Sembat, Tanger, Ticoulat, Vaillant, Voilin.
 SEINE-INFÉRIEURE : Dubois, Renaudel.
 SEINE-ET-MARNE : Morizet, Renault, Thomas A.
 SEINE-ET-OISE : Binet, Garnier, Gérard, Lafargue P., Marmonier.
 DEUX-SÈVRES : Birard, De la Porte H.
 SOMME : Guérin.
 TARN : Calvignac, Fourès, Imbert, Jaurès, Rouanet, Soulié.
 VAR : Allard, Carmagnolle.
 VAUCLUSE : Bertrand, Chave, Estelle, Jaussoin-Helly.
 VIENNE : Day, Thomas A.
 HAUTE-VIENNE : Betoulle, Pressemane, Rougerie, Vallière.
 VOSGES : Piton.
 YONNE : Camélinat, Jobert.
 ALGÉRIE : Cachin.

Groupe socialiste au Parlement : étaient présents avec voix consultative : Blanc A., Benezech, Constans P., Dejeante, Dubois, Véber, Willm, députés.

A PARAÎTRE

Entretien
avec François
Hollande

Itinéraire - action - convictions

N° 10 - octobre 1998

